



C'est uniquement vous, votre aide et votre participation qui nous permettez d'agir.
Adhérez, aidez-nous, nous avons besoin de vous pour grandir.

[Accueil](#)[Qui sommes nous ? ▾](#)[Actualités](#)[Commission ▾](#)[Programmes](#)[Contact](#)[Adhérer](#)[Faire un don](#)

Le programme déjà adopté

*Le programme déjà adopté
(agriculture, santé ...)*

Les commissions Agriculture/Santé/Réforme des Institutions et Police Sécurité sont terminées.

Voici le contenu des programmes adoptés.

[Le programme Agriculture](#)

Participants : Sébastien Béraud agriculteur polyculture/élevage Éric X. agriculteur céréalier

Ludovic X. adhérent du MPC

Les constats :

En 50 ans, le paysage agricole français a été bouleversé. Nous sommes passés de 1,6 million de fermes d'une superficie moyenne de 19 hectares à moins de 400 000 exploitations, toujours plus grandes et spécialisées (68 hectares en moyenne). Autrefois familiales, vivantes et diversifiées, les fermes sont aujourd'hui désertes et spécialisées, rendant l'agriculture plus vulnérable aux crises.

L'Union européenne a imposé la spécialisation et l'augmentation des rendements et a démantelé toutes les protections qui assuraient la stabilité du secteur : suppression des quotas laitiers et betteraviers, disparition des mécanismes de stabilisation des prix, des quotas d'importation, et baisse des droits de douane.

L'Union Européenne détruit l'agriculture française (et européenne) en la plaçant sous une concurrence frontale avec sans cesse plus de pays à bas salaires via les accords de libre-échange, une concurrence à la fois frontale et déloyale avec des normes différentes. Cela a écrasé les prix et les revenus des agriculteurs. Les faillites ont fait disparaître 100.000 fermes en 10 ans (concurrence intra et extra UE) ; nous sommes dans une course au gigantisme.

Cette concurrence excessive et déloyale a détruit le modèle français de fermes familiales, vidé les campagnes et laissé les paysans dans un monde de solitude, souvent privé d'entraide.

A cause de l'UE, les agriculteurs sont victimes d'un effet de ciseau avec une baisse tendancielle des subventions de la PAC alors que toutes les charges et les normes bureaucratiques augmentent.

Plusieurs facteurs augmentent les charges des agriculteurs : la déréglementation, notamment la financiarisation qui accroît le prix des terres ; la formation d'oligopoles dans divers secteurs (coopératives multinationales, fabricants, vendeurs d'intrants) ; le coût élevé de l'énergie imposé par l'UE (gaz, électricité) ; et la hausse des taxes (taxe foncière, MSA[1]). Parallèlement, les réglementations européennes alourdissent les démarches administratives, consommant temps et ressources financières.

Pour s'en sortir, les paysans se voient proposer de mettre en place des énergies vertes, éoliennes, panneaux solaires (et méthaniseurs) artificialisant les terres.

Nous sommes passés d'un système de gestion équilibré par des prix, des quotas avec des revenus corrects à un système de gestion par les primes et les subventions.

La FNSEA[2] est devenue une structure parasitaire du système, noyant la SAFER[3], la MSA dans un écosystème mafieux qui permet aux plus malins de s'agrandir en dévorant les autres (système de prédation « pour tenir le choc »). La cogestion agricole gouvernement/FNSEA est devenu un problème à résoudre urgemment.

La France a perdu sa souveraineté alimentaire et les Français pourraient avoir faim en cas d'évènements géopolitiques ou climatiques imprévisibles (covid ?). Nous sommes en déficit commercial agricole hors vins et fromages.

Le renouvellement des générations ne se fait plus car les jeunes ne peuvent/ ne veulent plus acheter

une ferme.

En conséquence, l'agriculture française est dans une impasse : un modèle familial en voie d'extinction, une désertification rurale inquiétante, et un renouvellement des générations bloqué. La France a perdu sa souveraineté alimentaire, affichant un déficit commercial hors vins et fromages. Une crise géopolitique ou climatique pourrait plonger les Français dans une insécurité alimentaire dramatique.

Les solutions :

70% des agriculteurs sont en difficulté financière. A court terme, il s'agit de sauver les

agriculteurs et ce qui peut l'être de l'agriculture française. Il faut sortir de l'UE le plus rapidement possible pour tout changer et redévelopper l'agriculture.

I Un plan Marshall à court terme pour sauver les agriculteurs.

- **Gel de la dette agricole** : Suspension du remboursement de la dette des agriculteurs jusqu'au Frexit. L'État prend en charge les intérêts (coût de 2,8 milliards d'euros) et reporte les amortissements[4].
 - **Sortie immédiate du marché européen de l'électricité** : Réduction par deux du prix de l'électricité (économie estimée : 920 millions d'euros).
 - **Baisse du gazole non routier de 20 centimes** : Coût de 600 millions d'euros.
 - Moratoire sur les normes bureaucratiques de l'UE.
 - Versement rapide des aides agricoles : Suppression des délais de paiement.
 - Double affichage du prix de vente et d'achat en vrac aux agriculteurs des fruits et légumes pour une meilleure transparence et une hausse des prix payés aux agriculteurs.
- Gain moyen des mesures : 30 750 € de trésorerie par an par exploitation et 10 750 € de résultat net par an. De quoi sauver de la faillite les exploitations en difficulté, le temps que le Frexit soit réalisé. Coût pour l'Etat 3,4 milliards d'euros.

II Sauver l'agriculture française et la faire renaître.

Toutes ces mesures nécessitent le Frexit.

. Une Politique agricole française remplacera la PAC avec exactement le même montant de subventions. La France pourra défendre l'agriculture en zone difficile, moyenne montagne pour ne pas dépeupler le territoire. L'objectif est de passer d'un système de rémunération par les primes à un système de rémunération par les prix.

. Stopper la concurrence déloyale, remonter les prix d'achat payés aux agriculteurs pour qu'ils puissent vivre dignement : sortie de l'UE et protectionnisme agricole. La sortie de l'UE implique la renégociation des accords de libre-échange. Dans les négociations, le gouvernement imposera des droits de douane sur les produits agricoles et des quotas avec les pays étrangers. Cela change tout : n'étant plus écrasés par l'hyperconcurrence étrangères, les agriculteurs pourront vivre décemment de leur production.

. Loi « achetons français », indiquer partout et lisiblement le fabriqué en France : un drapeau français 100% bleu blanc rouge pour les produits 100% fabriqué en France. Pour les autres produits agricoles, écrire tout aussi lisiblement « fabriqué en Allemagne/ Chine/ Brésil ... ». Si les produits sont fabriqués dans 5 pays différents, liste des 5 pays en %. Le consommateur doit savoir d'où vient ce qu'il mange.

. Cantines publiques : la loi française imposera aux cantines publiques d'acheter français sauf impossibilité.

. Scinder en plusieurs parties les coopératives/entreprises en situation d'oligopole, qui utilisent leur position de force pour saigner les agriculteurs, ce qui est conforme aux règles d'un marché sain.

. Définir des quotas et des mécanismes de stabilisation des prix pour se déconnecter du prix mondial. Des stockages de céréales les grosses années et le déstockage lors des années faibles permettront de lisser les prix. Les droits de douane rendront les prix nationaux.

. Encourager la vente directe de produits agricoles et les circuits courts avec le développement de plateformes locales type petit Rungis pour que les agriculteurs puissent vendre directement aux gros et petits commerçants locaux, avec moins d'intermédiaires, un meilleur prix pour l'agriculteur et le consommateur. Les places dans « les marchés » des villes seront données prioritairement aux agriculteurs.

. Encourager les marques du type « C'est qui le patron » qui versent des prix élevés aux agriculteurs.

. Arrêter par la loi la financiarisation et la dérèglementation qui exproprient les agriculteurs de leurs terres. La terre agricole doit être la propriété exclusive des agriculteurs français. Pour arrêter la hausse du prix des terres, les achats de parts sociales d'entreprises agricoles ne seront plus possibles pour des acheteurs étrangers et les acheteurs français non agriculteurs.

. Pour que l'achat de terre via les SAFER ne se fasse seulement au bénéfice des plus gros agriculteurs : les représentants des agriculteurs dans les SAFER seront élus en même temps que les élections aux chambres d'agriculture et ne dépendront pas d'un syndicat. Les acheteurs privilégiés lors de ventes de terre seront les jeunes voulant s'installer et les petits agriculteurs si les dossiers sont corrects. .

. Syndicats : Démantèlement de la FNSEA qui ne défend plus l'intérêt des agriculteurs français mais souvent des multinationales qui importent de l'étranger. Refonder le système des syndicats agricoles pour avoir 4 ou 5 syndicats de taille comparable. . Favoriser les labels de qualité et appellations protégées afin de mieux valoriser les produits français.

. Permettre aux paysans de vendre directement entre eux leurs produits sans passer par des grosses entreprises (céréaliers/éleveurs par ex). Favoriser tous les systèmes de transformation locale des produits agricoles pour que le producteur ait le maximum de valeur ajoutée chez lui.

III Faire baisser les charges

. Sortie du marché européen de l'électricité pour diviser par 2 les prix. Pas de hausse des taxes sur le carburant.

. La hausse des prix est générale pour les tracteurs, les réparations, les fournitures...

Comme dans les autres secteurs de l'économie, les petites entreprises, les installations seront facilitées afin de faire baisser les charges des agriculteurs (fin des normes UE, réduction des normes de l'Etat pour les petites entreprises).

. Relance d'une industrie française de machinisme agricole, les prix et les normes de qualité sont aujourd'hui incontrôlables : investissement massif dans ce qu'il reste de machinisme français.

. L'assurance climatique aujourd'hui faite par des entreprises privées subventionnées par l'Etat doit être réformée. Soit elle passe dans les mains du public, soit l'Etat définit les contrats vendables pour qu'ils soient lisibles et propres en contrepartie des subventions.

IV Le Modèle Agricole Idéal à Moyen Terme

Lorsque l'agriculture française aura entamé sa renaissance :

- Développement d'une agriculture plus locale et diversifiée.
- Coopératives indépendantes et plateformes de circuits courts.
- Systèmes de vente directe inspirés des AMAP et supermarchés paysans.
- Encourager la transformation sur place des produits agricoles pour capter davantage de valeur ajoutée (exemple : fromageries, huileries, brasseries locales).
- Revalorisation des savoir-faire et création d'appellations locales pour garantir des prix plus justes aux producteurs et un produit de qualité aux consommateurs.
- Transformation de l'agriculture vers une agriculture à taille humaine, respectant l'environnement.

Conclusion: Le gouvernement doit sauver l'agriculture française et l'aider à renaître. L'agriculteur ne doit plus vivre des subventions mais de bons prix en étant protégé de la concurrence déloyale et des oligopoles. Pour revenir sur la désertification des campagnes, les installations de jeunes agriculteurs et le développement des petits seront favorisés. Le respect maximal de l'environnement par l'agriculture sera mis en place quand l'agriculture française sera à nouveau sur le chemin du développement.

[1] MSA : Mutualité Sociale Agricole

[2] FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

[3] SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

[4] Exception faite des agriculteurs (viticulteurs, fromages AOC, gros céréaliers...) qui ont une trésorerie positive et qui gagnent très bien leur vie (résultat net largement positif sur les 3 dernières années).

Le programme Santé

« [Comment réparer la médecine en France](#) » ? Participants : Bernard Kron : chirurgien libéral membre de l'Académie de Chirurgie. Vice-Président de l'Internat de Paris. Monique Plaza : neuropsychologue clinicienne, ex chargée de recherche au CNRS. Frédéric Pastureau : médecin anesthésiste réanimateur à l'hôpital public puis dans le privé Franck Zeiger : médecin généraliste et médecin coordinateur en EHPAD. Ex médecin près l'ambassade de France à Pékin.

Les soins se dégradent, la médecine française est en dégradation continue à cause :

[Du manque criant de médecins et de personnels soignants](#) : l'Etat forme seulement la moitié des médecins dont a besoin la France chaque année (!) et les infirmières démissionnent à cause de salaires faibles et de la maltraitance à l'hôpital.

[D'une bureaucratie étouffante, coûteuse et inefficace mise en place par l'Enarchie](#) (ARS, agences nationales et régionales trop nombreuses, strates administratives multiples, bureaucratie hospitalière étouffante, un système trop complexe qui paralyse les soins et est très coûteux). Nombre trop important d'administratifs et très insuffisant de soignants.

[Du manque d'argent car il est dévoré par cette bureaucratie inutile, par la fraude sociale et par la corruption](#) (médicaments très chers remboursés mais peu efficaces...).

De salaires très bas (infirmiers, paramédical) et de la maltraitance bureaucratique qui entraînent départs anticipés (une infirmière formée part au bout de 7 ans en moyenne...), entraînant mauvaise qualité des soins et actes dégradés. D'une formation en étude de médecine dont la durée augmente et la qualité baisse (insuffisamment axée sur l'étude clinique notamment).

[Conséquences](#) : dégradation de la qualité des soins, difficulté pour se faire soigner (déserts médicaux), hôpitaux publics en complet dysfonctionnement et en manque de personnel, baisse du nombre de lits, problèmes du Samu, des urgences et des services de secours insuffisants pour prendre en charge les cas urgents.

Se rajoute à cela la baisse de la liberté de prescription des médecins imposée par le gouvernement et l'«evidence based medecine» plus sensible à la corruption.

La corruption s'infiltré dans la santé publique avec une influence de Big Pharma à tous les niveaux, néfaste à la qualité des soins.

La pénurie de médicament renforce la dégradation des soins.

Notre plan d'action pour réparer la médecine en résumé :

Eradiquer la bureaucratie administrative (ARS et autres agences) à économies.

Fin de la tarification à l'acte à l'hôpital et des superstructures inutiles.

Former deux fois plus de médecins plus vite (2 à 3 ans d'études en moins).

Embaucher des infirmières et augmenter fortement les salaires grâce aux économies réalisées, rouvrir des lits et des hôpitaux à taille humaine.

En finir avec la maltraitance des infirmières, des étudiants en médecine et des médecins à l'hôpital.

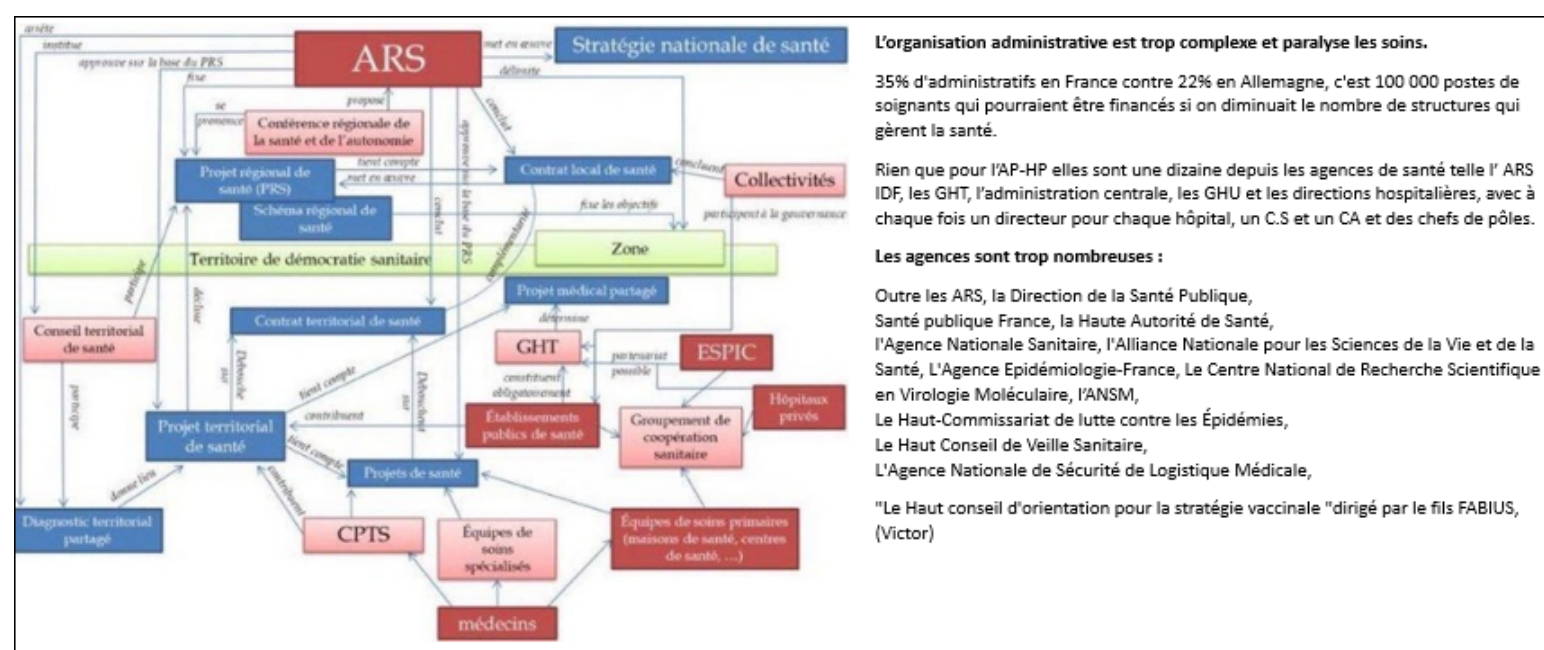
Lutte drastique contre la fraude sociale (35 milliards d'économies)

Relocalisation massive de la production de médicaments grâce un remboursement différencié.

Mesures fortes contre la corruption médico-administrative.

I Eradiquer la bureaucratie inutile et coûteuse : ARS mais pas que ...

Schéma de l'embrouillamini bureaucratique : un véritable chef d'œuvre fabriqué par l'ENA !



Des agences de santé et une organisation bureaucratique délirante, inutile, très coûteuse. Les ARS, agences régionales de santé, c'est 8300 salariés et un budget de 600 millions d'euros. La HAS, 60 millions d'euros, et ne parlons pas des GHT, CPTS et autres ESPIC ... auxquels se rajoute l'excès de strates administratives à l'Hôpital (plus de 10 pour l'AP-HP).

Cette bureaucratie est coûteuse, elle paralyse les soins en dévorant le temps des soignants (jusqu'à 30% du temps des soignants consacré à l'administratif et des audits aujourd'hui contre 10% en 1970). Pire elle veut décider de tout à la place des médecins, même des soins et ceci sans avoir observé le malade !

Pour guérir la médecine de la bureaucratie, il faut tout simplement éradiquer cette bureaucratie étouffante, coûteuse, chronophage : réinvestir cet argent dans les soignants, l'hôpital et la santé publique pour soigner les Français. Et bien sûr délivrer médecins et infirmières du temps bureaucratique pour les laisser soigner.

Comment : s'il est utile, le travail des agences bureaucratiques nombreuses et coûteuses avec des équipes de direction importantes sera rapatrié au ministère de la santé.

Les ARS seront supprimées et le travail réalisé par des petites équipes dans les préfectures remontant les informations au ministère de la santé. Seules les normes essentielles seront conservées. Fin du principe de précaution poussé à l'extrême : faire des contrôles à posteriori pour

vérifier le respect des objectifs principaux.

[Economie de 1 milliard d'euros minimum sur la bureaucratie.](#)

II Comment être certain d'avoir suffisamment de médecins demain en France ?

Pourquoi la France manque de médecins: parce que les gouvernements successifs ont décidé de limiter le nombre de médecins en formation (numerus clausus) et que le dernier gouvernement a été incapable d'en former davantage malgré sa promesse datant de 2017.

[Pour que la France ait demain suffisamment de médecins, l'Etat français formera presque le double de médecins : 15.000 médecins par an et non 8500 comme aujourd'hui.](#) Pour que les jeunes Français puissent avoir la chance de réaliser leur vocation et afin de laisser aux pays pauvres les médecins dont ils ont besoin !

[Raccourcir de 2 à 3 ans les études de médecine en cessant d'exploiter des jeunes faisant le travail d'internes pour faire tourner l'hôpital !](#)

Avec tous les moyens de l'Etat mis en œuvre (bâtiments et nombre de formateurs nécessaires), la France pourra former quasiment deux fois plus de médecins et plus rapidement.

Pour rendre la médecine attractive, les études ne doivent pas être sans fin :

. [Pour les médecins généralistes, durée des études de 7 ans et non de 10 ans aujourd'hui](#) : 5 années d'études et 2 années complètes de stage à l'hôpital et en médecine générale contre 6 années d'études et 4 années de stages aujourd'hui ! Pas de passage du concours de l'internat pour être médecin généraliste. Les connaissances sont déjà vérifiées année par année. Concours de 1^{ère} année avec une note du grand oral plus faible 20% et pas de wokisme.

. [Pour les médecins spécialistes, la durée des études sera ramenée à 8/10 ans contre 10/12 ans aujourd'hui](#) : 5 années d'études et 3 à 5 années de stage au lieu de 10 à 12 ans aujourd'hui.

. Eviter le nombre important de démission (20% aujourd'hui !) des étudiants sur la durée des études, par des études plus courtes, par un traitement respectueux des jeunes étudiants et des internes (paie correcte, management, moins de bureaucratie, endroit pour dormir pendant les gardes...). Découverte rapide de la réalité de la médecine pendant les études, certains étudiants se rendant compte qu'ils ne supportent pas les maladies, les opérations (démissions tardives) ...

Une sélection juste avec un écrit comptant pour 80% de la note en 1^{ère} année et un oral portant sur des questions de médecine et non des sujets woke.

[Les études de médecine viseront à former des médecins ayant appris les actes cliniques et l'art du soin \(20% de connaissances, 20% d'expérience et 60% d'écoute du patient\).](#) Pour se rappeler d'où vient la médecine, quelques heures par an d'histoire de la médecine pour ouvrir les esprits. La médecine est un art du soin et non «La Science».

Formation obligatoire tous les 5 ans (2 jours rémunérés) pour les médecins qui ne se sont pas formés en continu pendant les 5 dernières années de diverses manières (congrès...).

III Comment réparer un hôpital public qui se décompose ?

[A l'hôpital, des Français meurent sur des brancards faute de soin.](#) Il s'agit de supprimer la bureaucratie dévorante et coûteuse et de remettre la médecine au centre de l'hôpital avec suffisamment de personnel.

[a/ Eradiquer la bureaucratie dévoreuse de temps.](#)

[Fin de la tarification à l'activité](#) qui fait perdre beaucoup de temps administratif aux médecins (coder pour un patient peut prendre 10 minutes !).

Un budget global sera décidé pour tout hôpital en prenant comme point de départ l'activité de l'année précédente. On ajustera en fin d'année le budget proportionnellement à la hausse ou à la baisse de l'activité^[1].

Eradication de toutes les superstructures inutiles (GHT et CPTS), les couches administratives de direction inutiles qui rendent le schéma d'organisation trop complexe ; scinder l'APHP en 7 hôpitaux à taille humaine.

A l'intérieur des hôpitaux, réduction des strates inutiles avec la suppression des chefs de pôle : réhabilitation du rôle clé du chef de service, directement en lien avec la direction.

Simplification de la direction des hôpitaux pour une meilleure efficacité. Pour les petits hôpitaux, pour une gestion axée sur la santé, une direction avec un médecin et un gestionnaire pour l'aider. Pour les grands hôpitaux (CHU), direction par une seule personne en CHU avec un conseil d'administration comprenant des hospitaliers, des gestionnaires mais pas de politiques.

b/ Désengorger les urgences :

Les urgences sont un entonnoir qui récupère tous les problèmes non traités ailleurs.

Pour éviter la saturation des urgences :

. Obligation de faire une garde toutes les 6 semaines pour les médecins généralistes de moins de 55 ans : une nuit ou une journée le week-end. La journée de récupération sera payée par la sécurité sociale. Les actes réalisés la nuit sont facturés par le médecin (avantage pour eux mais grosse économie sur les urgences où chaque patient est facturé 250 euros).

. Meilleur remboursement de certains soins pour les généralistes comme faire des points de sutures ou des plâtres pour des membres cassés afin de désengorger les urgences.

. Recrutement d'internes et des médecins nécessaires pour les urgences alors que l'hôpital n'en recrute plus.

. Grâce à la fin de la tarification à l'acte, désengorgement des urgences ! A cause de la tarification à l'activité et du manque d'argent, l'hôpital fait passer aux urgences beaucoup de patients qui devraient directement aller dans d'autres services de l'hôpital : cela coûte 250 euros par urgence admise !

c/ Remotiver les médecins/infirmières :

Pour que les infirmières ne partent pas au bout de 7 ans comme aujourd'hui (gaspillage d'argent), le gouvernement assumera une amélioration à court terme et moyen terme pour que les infirmières restent en poste.

Augmentation des salaires de 10% la première année et objectif de 10% de plus les deux années suivantes, prime de logement pour les grandes villes, augmentation du nombre de postes décidée pour une charge de travail raisonnable, meilleure organisation, management et moins de bureaucratie).

- Coût de 1 milliard d'euros pour les hausses de salaires des infirmières.
- 20% d'infirmières en plus compensé par 20% d'administratifs en moins.

Revaloriser aussi le salaire des internes de 10%. Coût 70 millions d'euros Des chambres à l'hôpital seront réservées pour que les soignants puissent dormir pendant les gardes de nuit. C'est essentiel.

d/ Embaucher du personnel et rouvrir des hôpitaux à taille humaine

Economie sur l'administratif permettant d'embaucher 100.000 infirmières comme dit précédemment : avec 35% d'administratifs en France contre 22% en Allemagne dans les hôpitaux et les économies sur la bureaucratie, c'est 100 000 postes d'infirmières qui peuvent être financés remplaçant 100.000 administratifs en surnombre.

Réouverture de petits et moyens hôpitaux dans les zones rurales, fin du gigantisme hospitalier

qui ne fonctionne pas et est inhumain pour le personnel et les patients.

Réouverture de lits grâce aux économies faites et surtout embauche d'un nombre suffisant de médecins pour soigner les malades.

IV Une médecine de ville au niveau :

Un nombre suffisant de médecins grâce au quasi doublement du nombre d'étudiants en médecine avec une durée des études plus courte de 2 ans. La médecine de ville de premier recours est essentielle, elle donnera lieu à des économies sur les frais de santé.

Revaloriser les actes à domicile des médecins généralistes amènera par exemple des économies (moins de personnes aux urgences). Liberté de prescription des médecins complètement rétabli et secret médical complet.

Le médecin de ville perd 20% de son temps à gérer de la paperasse liée à un contrôle excessif de la sécurité sociale. Par exemple : contrôle sur les médicaments coûteux, bons de transport très longs à remplir...

Ne plus faire de contrôle des coûts a priori qui font perdre du temps aux médecins, faire des contrôles a posteriori avec des sanctions.

. Contrôler les médecins (ex : arrêts de travail à répétition). Faire contrôler réellement les arrêts de travail par les médecins de la sécurité sociale si supérieurs à 7 jours.

. Convoquer les patients qui abusent visiblement (à partir de leurs soins remboursés) et les accompagner.

V Chasse à la fraude sociale et aux gabegies.

Le budget de l'assurance maladie est de 260 milliards d'euros, déficit de 11 milliards d'euros en 2023. Supprimer l'AME pour avoir une AMU (Aide médicale d'urgence).

Faire une chasse impitoyable à la fraude sociale en s'inspirant des méthodes proposées par Charles Prats (5 millions de cartes vitales en trop) et Bernard Caron.

- 35 milliards d'économie.

La lutte contre la fraude sociale est un gros gisement d'économie pour la sécurité sociale (entre 25 milliards d'euros selon Bernard Caron ex président de l'ACCOS et 50 milliards d'euros pour Charles Prats). Cela redonnera des moyens pour ouvrir des petits et moyens hôpitaux dans les zones « rurales ».

Etablir une force commando pour aller traquer toutes les fraudes actuelles.

Eliminer les 5 millions de cartes vitales en trop : renouvellement en 2 ans de toutes les cartes vitales et désactivation des anciennes. Les cartes vitales avec photos seront établies avec des documents officiels vérifiés et en face à face pour tous les dossiers présentant des risques de fraude.

La fraude aux faux documents pour obtenir un numéro de sécurité sociale est la mère de toutes les fraudes selon Charles Prats. Les directeurs des organismes de la sécurité sociale laissent faire la fraude sociale ou la combattent de manière minimale.

Aucune prestation sociale versée avec de simples déclarations sur l'honneur, sans document officiel, rétablir le face à face pour la revue des dossiers et obtenir une première carte vitale avec contrôle strict des documents donnés, considérer la fraude sociale comme un vol avec les sanctions qui s'y appliquent (lourdes), augmenter le nombre de contrôleurs de la fraude sociale et leur donner des moyens, établir un fichier des personnes ayant fraudé consultable par tous les organismes de la sécurité sociale.

Contrôle strict des documents officiels et rejet des dossiers avec des faux très probables.

→ Tous les gains faits sur la fraude sociale seront utilisés pour mieux rembourser les soins des Français, augmenter le personnel de santé et le nombre d'hôpitaux ruraux.

Les hôpitaux ont interdiction de soigner des étrangers ayant une maladie longue et coûteuse qui viennent en France avec des visas pour se faire soigner. Renvoi chez eux pour faire les soins : il est inenvisageable de soigner des gens n'ayant pas contribué quand l'hôpital n'arrive pas à soigner les Français qui ont contribué.

Abandon du coûteux parcours de soin numérisé et centralisé avec les risques de piratage des données de santé : remplacement par un parcours de soin sur la carte à puce de la carte vitale.

VI Médicaments/vaccins.

Meilleurs remboursements pour les soins essentiels grâce à la lutte contre la fraude sociale.

Arrêter la pénurie de médicaments essentiels par la relocalisation en France :

Hausse d'environ 20% du prix d'achat des médicaments essentiels qui coûtent très peu cher (7 euros pour l'azithromycine par exemple) pour qu'il soit rentable de les fabriquer en France. Gain important d'argent pour la France car le coût de 1 milliards d'euros est deux fois compensé par les impôts et taxes sur l'activité et les salaires versés en France ! Préférence nationale sur les médicaments pour arrêter les pénuries. Les médicaments fabriqués en France seront les médicaments prioritairement achetés par les Français (meilleur remboursement pour les médicaments fabriqués en France afin que les fabricants de médicaments relocalisent l'activité, création d'une entreprise publique du médicament dirigée par un patron reconnu du secteur privé...).

Repositionnement de médicaments éprouvés, peu chers : ces médicaments (exemple l'ivermectine) peuvent servir à d'autres usages, avec peu d'effets secondaires et un prix bas. Financement public de la recherche pour tester ces molécules pour de nouvelles maladies et d'autres usages. Economies importantes en perspective.

L'ANSM : l'ANSM est aujourd'hui considérée comme corruptible voire corrompue. Pour casser cela, les spécialistes capables d'évaluer les médicaments seront tirés au sort sur une liste (les chefs de service de pharmacologie des hôpitaux et quelques spécialistes de la pathologie). Les personnes sont choisies pour 2 ans et ne travailleront pas avec des laboratoires privés. Elles seront rémunérées pour ce travail supplémentaire. Elles évalueront avec soin tous les documents des médicaments très chers que valide aujourd'hui l'ANSM. Ces médicaments hors de prix n'ont parfois pas d'avantage thérapeutique.

La décision finale d'approbation d'un médicament à l'ANSM sera faite par un collège de chefs de service de pharmacologie qui ne perçoivent aucun argent des fabricants de médicaments et de médecins généralistes et spécialistes tirés au sort et rémunérés pour ce travail.

Pour arrêter la corruption, le choix des hôpitaux pour les essais de nouveaux médicaments ne pourra être fait que par tirage au sort et avec une rémunération supplémentaire du personnel par l'Etat. L'Etat touchera un dédommagement pour le travail par le laboratoire pharmaceutique.

Les académies de médecine, de chirurgie, les sociétés savantes seront financées uniquement par les cotisations des professionnels (ni par l'Etat, ni par Bigpharma) : éviter les conflits d'intérêt. Signature de tous les procès-verbaux de décision avec les votes consignés. Elles peuvent proposer mais pas imposer des solutions de traitements, d'interventions chirurgicales...

Les vaccins : Arrêter les vaccins ARN qui ont causé nombre d'effets secondaires pour le covid : ne les autoriser un jour que si la technologie évolue et que l'innocuité est sérieusement prouvée.

Tester l'efficacité des nouveaux vaccins comme le sont les médicaments avec tests des effets secondaires contre placebo réel.

Il y a aujourd'hui pour les petits Français 11 vaccins obligatoires : 18 injections avant 1 an.

Après le covid, restaurer la confiance sur les vaccins nécessite la transparence. **Fin de l'obligation vaccinale pour les enfants** (Bernard Kron juge la question complexe et ne se prononce pas). Rappel : 15 pays de l'Union Européenne n'ont pas d'obligation vaccinale.

[1] Les hôpitaux décriront pour chaque patient la maladie traitée mais de façon très simplifiée (exemple : jambe cassée) pour avoir quelques statistiques utiles sur l'activité de l'hôpital. Cela fera gagner beaucoup de temps aux médecins/infirmières

Le programme réforme des Institutions

Philippe X : adhérent du MPC. DEA système économique comparé. A travaillé en entreprise, dans des cabinets liés à la politique, pour la présidence française en Afrique. E. X. : adhérent du MPC. Fabrice Grimal : Essec. Entreprise événementielle depuis 20 ans. Livres « Vers la Révolution », « Une année chez les Gilets Jaunes ». A monté « le Gouv. ». Paul-Antoine Martin : Supelec. A travaillé dans des entreprises privées Suez, Schell. Pour un Port Maritime. Livre : « Le clan des seigneurs ».

Les constats :

Les Institutions ne fonctionnent plus, le pouvoir est dévoyé et le gouvernement gouverne contre l'intérêt du peuple français. La démocratie représentative a failli.

Les politiques ont abandonné le pouvoir aux hauts fonctionnaires. Avec la prise de pouvoir technocratique de l'Union Européenne, nous vivons sous le pouvoir de la technocratie. Les hauts fonctionnaires forment une caste guidée par l'idéologie mondialiste, une caste se sentant dans l'irresponsabilité, l'impunité et vivant dans l'entre soi. Les politiques souvent issus des grands corps d'Etat sont tout autant déresponsabilisés. La corruption est systémique : dès lors, aucune Institution ne peut fonctionner correctement.

Il faut remarquer le rôle ambigu du Conseil d'Etat et du Conseil Constitutionnel qui s'arrogent de plus en plus de pouvoirs alors que ses membres ne sont ni élus, ni contrôlés par le peuple.

À chaque élection, la déception grandit. Beaucoup ont le sentiment que voter ne sert à rien. **Un fossé toujours plus béant se creuse entre citoyens et politique.** Nombre de citoyens pensent aujourd'hui que les politiques agissent uniquement par intérêt personnel.

La restauration de la confiance est un facteur clé. La moralisation de la chose publique est jugée à raison absolument nécessaire.

Le peuple français demande des solutions politiques très fermes mais raisonnables, un rééquilibrage des Institutions en faveur du peuple, de reprendre le contrôle sur un pouvoir politique et une administration qui lui échappent complètement.

Quelles sont les solutions à apporter pour résoudre cette crise des Institutions ?

I Reprendre le contrôle grâce au RIC.

Le RIC est un instrument de contre-pouvoir du peuple : il empêche les élites de trahir sous peine d'être sanctionnées. Rappelons-nous au préalable qu'il n'y a pas de démocratie sans un minimum de vertus, du côté des élites mais aussi du citoyen. Le RIC est un garde-fou face à une démocratie corrompue. Un nettoyage de la corruption reste nécessaire.

Le RIC permet au peuple d'abroger des lois toxiques, d'imposer une mesure que le peuple veut absolument comme imposer la fin des flux d'immigration, rompre des traités supranationaux

très dangereux comme les traités de l'UE ou refuser le traité de l'OMS sur les pandémies qui impose des pouvoirs supranationaux de vaccination et de confinement.

Le RIC, en imposant un débat équilibré sur de grands enjeux, redonne goût aux Français à la politique et les remet au cœur du jeu démocratique. Les Français réfléchiront à des sujets politiques importants puis trancheront après un débat équilibré. Cette décision sera impérativement respectée : ce n'est pas un élément de réflexion pour les élites, c'est une décision du peuple, le souverain. Il dévoilera, démasquera les gouvernements qui trahissent le peuple. Ainsi, un élu qui prendrait des mesures à la Macron totalement rejetées par le peuple comme la retraite à 64 ans sera désavoué par un RIC. Le but n'est pas de substituer le peuple à toutes les microdécisions des élus, il permet au peuple de contrôler les élus et de pouvoir prendre des décisions majeures s'il le juge nécessaire.

Le RIC bien calibré et au résultat impératif (le gouvernement est absolument obligé de l'appliquer, on verra comment) est donc un instrument dissuasif et très puissant

Un enjeu essentiel est de ne pas banaliser et décrédibiliser le RIC. Il faut éviter de faire voter les Français sur des sujets qui les intéressent peu. Il ne doit pas y avoir plus de 4 RIC donc 4 votes chaque année; le minimum de signatures à recueillir est d'un million de signatures pendant un an avec un processus de recueil simple mais sûr.

Le RIC est porté par une association spéciale, avec un financement réservé aux seuls particuliers et un maximum assez bas pour que le « gros argent » ne puisse pas interférer dans ce processus démocratique. Pas de possibilité de faire de la publicité payante pour un RIC : un RIC intéressant la population trouvera naturellement sa voie sur les réseaux sociaux. Audit obligatoire de l'association après le recueil de signature. Quand un référendum est lancé (RIC), le débat dure 6 mois avec égalité stricte du temps de parole dans les médias entre le Oui et le Non.

Quels types de RIC sont autorisés ?

1/ Des RIC pour supprimer, écrire ou modifier une loi.

Pour écrire ou modifier une loi, le RIC doit être écrit comme une loi classique afin qu'un résultat Oui au référendum impose que cette loi soit promulguée. Le RIC étant un objet légal sérieux, le Conseil Constitutionnel revisité, constitué de citoyens tirés au sort et de juristes, valide juridiquement le RIC en 3 mois, avant que ne commence le recueil des signatures. Le RIC peut être un paquet de lois si ces lois concernent le même sujet (exemple : un RIC sur l'immigration avec une loi sur le regroupement familial, une autre sur le rétablissement de postes-frontières...).

Le RIC est impératif : si le président ne promulgue pas la loi décidée par référendum dans les 6 mois ou dans l'année s'il y a un traité international en jeu, il est destitué. Le président suivant aura 6 mois pour promulguer la loi après les prochaines élections présidentielles.

Aucun traité international ne peut bloquer un RIC : si un traité international, comme le traité de l'UE, font qu'une loi portée par le RIC ne peut pas être appliquée, le CC rend le RIC légal en précisant que le vote du RIC signifie la sortie du traité international, qui doit alors être dénoncé ou renégocié dans l'année.[1] Pour éviter les trahisons comme le traité de Lisbonne, il est impossible de revenir sur une décision prise par un RIC autrement que par un référendum, qui ne peut être tenu qu'après 2 ans de latence.

2/ Le RIC sur une question générale.

Exemple : la question « faut-il réduire les flux d'immigration » étant peu précise et sujette à interprétation ne sera pas possible, sinon le RIC ne serait pas ou serait mal appliqué : cet instrument essentiel serait rapidement décrédibilisé.

3/ Le RIC constitutionnel.

Il est difficile d'écrire une Constitution qui convienne à un peuple précis (le RIC sur la Constitution pourrait faire revenir la France vers des Constitutions défailtantes comme les régimes de la 3^{ème} et 4^{ème} République avec un gouvernement tous les six mois). Des choses illogiques comme la détermination du niveau du SMIC pourraient être rajoutées dans la Constitution. Il est mieux que les élites se trompent et servent de fusible plutôt que le peuple fasse une erreur gravissime entraînant une crise de régime. Il n'y a pas de peuple de rechange. La Constitution ne pourra pas être changée sans que le peuple et les élites ne soient d'accord. Seul, le peuple peut voter un changement de Constitution.

4/ Le RIC révocatoire.

Quand les citoyens votent pour un élu, ce ne peut pas être à la légère. Un RIC révocatoire risque d'entraîner une déresponsabilisation de l'acte de voter. Qui plus est, il est illégitime de révoquer un élu avant une certaine période de temps et le RIC est une procédure longue (2 ans minimum). Au surplus, un RIC révocatoire pourrait entraîner des cabales lancées par des lobbies mécontents contre les décisions justes d'élus.

5/ Les RIC sur les traités internationaux.

Oui à un RIC sur les traités internationaux comme le traité des pandémies de l'OMS ou un RIC sur l'appartenance à l'UE (traités européens) dans la mesure où ceux-ci imposent un droit supranational qui s'applique aux citoyens français sur le sol français. Remarque : si ce droit est léger, il n'y aura pas de RIC avec un seuil d'un million de signatures. Si ce droit est lourd, traité de l'OMS ou traités de l'Union Européenne, le seuil peut être atteint.

Les traités diplomatiques ou militaires entre pays ne peuvent pas faire l'objet de RIC pour deux raisons : les enjeux diplomatiques sont les objets politiques les plus éloignés du peuple et le gouvernement aurait le plus grand mal à signer le moindre accord en cas de RIC possible.

Calendrier et étapes d'un RIC : Dépôt du RIC auprès du Conseil Constitutionnel : 3 mois pour validation. Recueil des signatures : 12 mois. Débat puis vote du référendum : 6 mois. Application du RIC dans la loi : 6 mois. Si un traité international est modifié : 12 mois. **Durée d'un RIC : de 2 ans et 3 mois à 2 ans et 9 mois.**

II Réforme du Conseil Constitutionnel (CC), des élections.

Les changements de la Constitution ne peuvent se faire que par référendum (modification de l'article 89). Les élites ont trop trahi en votant des changements de Constitution successifs pour remettre progressivement à l'Union Européenne la souveraineté nationale appartenant au peuple.

Le CC chargé de contrôler le respect par le gouvernement de la Constitution est aujourd'hui un système endogamique. Des politiques du système recasés par leurs amis du système (Président/président du Sénat ou de l'Assemblée) forment la plus haute instance juridique et protègent leurs amis qui les ont casés avec d'énormes salaires et avantages.

La commission propose une solution équilibrée : un Conseil Constitutionnel avec 9 membres dont 5 citoyens tirés au sort et 4 spécialistes du droit élus par leurs collègues dans une élection sans candidat[2] avec un vote papier (Avocats, juges, greffiers, procureurs...). Bien entendu, tous pourront être conseillés sur leur demande par des Constitutionnalistes et d'autres juristes. Aucun ancien ministre, député, sénateur, conseiller régional et départemental ne peuvent être tirés au sort.

Le vote blanc sera compté et obligatoirement affiché lors de la présentation du résultat des élections. Un vote blanc supérieur à 50% (pas 50% d'abstention, 50% de vote blanc) annule l'élection, implique d'organiser de nouvelles élections et l'interdiction de se représenter par les candidats précédents.

Elections présidentielles : retour à l'anonymat total des parrainages de maires. Pour être candidat à l'élection présidentielle, il faut 500 mandats ou un mandat citoyen obtenu par une pétition de 1% du corps électoral (440.000 personnes) ; les candidats auront le même temps de parole pendant 2 mois et non 15 jours, ce qui impose d'éviter les candidats trop farfelus (dans le mauvais sens du terme). L'électeur doit être respecté.

Baisse du nombre de Sénateurs à 250 au lieu de 342 actuellement. (Le nombre de Sénateurs a varié de 301 à 348 depuis 1958).

Fin des avantages pour les anciens présidents et les anciens premiers ministres (un chauffeur, des bureaux et un secrétariat).

III La moralisation de la vie publique.

Impossibilité de se présenter aux élections en cas de condamnation pour escroquerie, corruption ou crime.

Une condamnation sur une base légère peut pousser certaines personnes à faire éliminer un opposant politique « dangereux » avec la possibilité de faux témoignages ou de procès de Moscou. Cela justifie une certaine prudence sur ce sujet.

Criminalisation du parjure en commission d'enquête : c'est aujourd'hui le président de la commission d'enquête qui peut imposer que la personne qui ment, parjure en commission d'enquête passe devant le juge. Demain, 20 députés pourront renvoyer devant un jury populaire une personne ayant à priori commis un parjure devant une commission d'enquête, avec un écrit explicatif rendu public. Vérification préalable des arguments des députés par le CC revisité pour éviter des procès indus et des dommages indus à la réputation.

Rétablissement du cas de haute trahison pour le président à l'article 68 de la Constitution^[3]. Le président de la République bénéficiera comme avant d'une immunité pénale pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions, sauf cas de haute trahison qui relève de la compétence de la Haute Cour de justice.

Surreprésentation des fonctionnaires chez les élus. Il y a 40% de fonctionnaires sur les bancs de l'Assemblée alors qu'ils ne pèsent que 20% des salariés français, l'assurance de retrouver son emploi après le passage comme élu étant un atout important. Il n'est pas bon qu'il y ait une telle surreprésentation d'un groupe professionnel à l'Assemblée. Diminuer les avantages des fonctionnaires en supprimant si besoin est l'avancement et les droits à la retraite lorsqu'ils sont élus.

Transparence et accès à l'information : les documents administratifs peuvent être obtenus par une demande à la CADA. Réforme de la procédure pour que les documents soient obtenus dans un court délai alors qu'elles peuvent aujourd'hui traîner en longueur.

Légion d'honneur : la légion d'honneur est réservée aux militaires, aux policiers, aux gendarmes et à des personnes physiques pour des actes de bravoure dans l'exercice de leurs fonctions.

IV Réforme de la haute fonction publique

Fin de l'impunité et des avantages excessifs des énarques.

Suppression du pantouflage pour les énarques : Pour tous les haut-fonctionnaires, suppression du pantouflage, l'origine de la corruption. Un haut fonctionnaire peut une fois dans sa vie décider de passer de la haute fonction publique au privé ou à la politique. Il ne peut plus ensuite revenir dans la fonction publique. Il lui est impossible de passer dans le secteur privé dans un secteur ayant le moindre lien avec un ancien travail en tant que fonctionnaire pendant 10 ans. Cela supprime le pantouflage et la corruption associée.

Licenciement possible pour faute :

Les hauts fonctionnaires ne doivent plus être intouchables et doivent pouvoir être démis de leurs fonctions et être radiés de la fonction publique pour faute grave dans l'exercice de leurs fonctions. Une juridiction spéciale comprenant des jurés populaires sera ainsi créée pour juger toute faute grave (corruption, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, manquements graves, trahison etc.). Le dossier d'accusation pourra être fourni à cette juridiction par l'administration ou par un lanceur d'alertes.

Oxygénation de l'ENA : ouvrir plus de postes du concours de l'ENA pour les personnes ayant travaillé 20 ans dans le secteur privé. Le programme de l'ENA sera un programme patriote.

V Réforme du 4^{ème} pouvoir : les médias

Les journalistes seront soumis à la charte de Munich[4]. S'ils ne la respectent pas, sanctions par l'Arcom (suspension d'un an à suspension à vie pour les cas les plus graves).

L'Arcom, l'organe de contrôle des médias, sera constitué pour un peu plus de la moitié de citoyens tirés au sort et pour le reste d'anciens journalistes élus dans une élection sans candidat par la profession.

Les aides à la presse seront décidés par les Français : chaque Français qui remplit sa feuille d'imposition dispose au prorata d'une partie des aides à la presse correspondant. Il a le choix de cocher des cases correspondant à la presse liée à la politique ; il peut n'en cocher aucune, une ou plusieurs. L'aide à la presse est ainsi répartie par les Français. De nouveaux quotidiens ou magazines peuvent être montés par des équipes de journaliste et être proposés au public : la condition est d'avoir édité un numéro 0, d'avoir présenté la logique de leur projet et d'avoir une équipe de journalistes ayant donné son accord.

Pour permettre de faire émerger de nouvelles personnalités politiques, les émissions politiques de France 5 devront accueillir à égalité de temps de parole les partis politiques qui ont fait plus de 1% aux précédentes élections nationales.

[1] Cela évitera les déconvenues qu'ont subi les Suisses avec un référendum sur l'immigration où le Oui l'avait emporté. Ce référendum n'avait jamais été tenu au motif que les traités signés entre la Suisse et l'UE l'interdisaient ! https://fr.wikipedia.org/wiki/Initiative_populaire_%C2%AB_contre_l%27immigration_de_masse_%C2%BB#cite_note-21

[2] Election sans candidat : il n'y a pas de campagne électorale.

[3]https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/08/03/m-sarkozy-a-organise-son-impunite-penale_1555726_3232.html

[4] La Charte de Munich est ci <https://cfdt-journalistes.fr/charte-deontologique-de-munich/>

Le programme Police / sécurité

Participants : Laurent Cassiau-Haurie ex inspecteur de police et essayiste, François Dubois ex gendarme et essayiste, Grégory universitaire et essayiste, Maurice Signolet commissaire en retraite et essayiste.

Les constats des policiers/gendarmes :

Le narcotrafic se propage et touche même les petites villes de campagne autrefois tranquilles, les actes de délinquance se multiplient, les meurtres gratuits, atroces se suivent et se ressemblent et rien n'est fait pour arrêter le phénomène : la situation empire chaque jour d'avantage.

La délinquance et la criminalité augmentent en France depuis 20 ans et atteignent des niveaux critiques. L'insécurité devient un des problèmes les plus inquiétants pour les Français. Il y a plusieurs causes à cette montée de l'insécurité et à l'incapacité de l'Etat de l'arrêter.

Si une partie importante des immigrés n'est pas concernée, les flux d'immigration sont une cause importante de la montée de la délinquance et de la criminalité en France. Pire, des réseaux de criminalité étrangers viennent s'installer expressément sur notre territoire dans le but

d'exploiter le territoire français, l'Etat étant rendu défaillant par l'absence de contrôle aux frontières (Schengen) et par la difficulté à renvoyer les étrangers auteurs de faits de délinquance/criminalité (lois sur l'immigration).

Le laxisme judiciaire lié à une idéologie dévoyée et à l'absence de places de prison disponibles, le manque de moyens de police déployés sur le terrain sont deux autres causes essentielles de l'incapacité des gouvernements à renverser la montée de la délinquance.

La déliquescence générale de l'autorité et notamment de l'autorité de l'Etat, le manque d'exemplarité au plus haut niveau, le déficit d'autorité parentale au sein de certaines familles (90% des personnes en prison ont un père absent ou maltraitant) sont un catalyseur supplémentaire de la délinquance et de la criminalité.

La misère sociale qui s'étend aggrave encore ces phénomènes.

Les solutions pour arrêter la montée de l'insécurité ET l'inverser.

1/Quels changements philosophiques doivent être réalisés en France pour que l'insécurité recule en France ?

Le changement philosophique majeur à mener, c'est tout simplement la restauration de l'autorité de l'Etat. Il s'agit de remettre en place une autorité juste, forte et l'exemplarité de ceux qui sont au sommet de l'Etat. Des sanctions claires, fortes et connues de tous doivent être appliqués lorsque la loi est violée. Les victimes doivent être tout simplement protégées et les coupables punis, c'est aussi simple que ça. Nous devons mettre fin à la culture de l'excuse qui a fait tant de mal.

L'Etat doit à nouveau tenir fermement son rôle de préservation de la sécurité, de l'ordre public, de rendre la justice. Un Etat fort pour garantir l'ordre n'impose aucunement un Etat qui s'immisce dans la vie de chaque citoyen, au contraire.

2/ Le problème des places de prison en France.

a/ Appliquer des sanctions claires, fortes et connues de tous lorsque la loi est violée signifie disposer de places de prison en nombre suffisant.

La France dispose aujourd'hui d'environ 60.000 places de prison. Un nombre très insuffisant qui a conduit l'Etat à placer 15.000 délinquants condamnés jusqu'à 2 ans de prison, chez eux en « prison à la maison », sous bracelet électronique ! Au 1er janvier 2025, 96.000 personnes sont écrouées, dont 80.500 personnes détenues en prison et 16.000 sous bracelet électronique ! Et encore, faute de place de prisons, l'Etat retient la main des juges afin d'éviter que ce chiffre dépasse largement les 100.000 écroués ; les juges libèrent aussi de façon anticipée nombre de détenus dans le but exclusif d'éviter l'engorgement !

Nombre de places de prison actuelles	60 000
Population totale placée sous écrou	96 500
Détenus incarcérés	80 500
Sous bracelet électronique	16 000

Il faut doubler le nombre de places de prison pour pouvoir accueillir tous les condamnés : la condition de la restauration de l'autorité de l'Etat, c'est que chaque crime et délit soit puni et que les sanctions soient appliquées. Y compris des peines courtes de 15 jours qui permettent d'arrêter la carrière des délinquants. La « prison à la maison », avec le bracelet électronique, c'est fini. Les prisons doivent être gérés par le ministre de l'intérieur comme en Italie. Le personnel pénitentiaire étant assimilé à la police, peut régler simplement les problèmes puisqu'il est habilité.

Nos gouvernants incapables ont produit tant de normes qu'il faut 10 ans pour construire une prison alors que le Salvador les construit en 2 ans ! La durée de la construction est de 2 ans.

Pour que ces places de prisons arrivent en 2 ans, raccourcir tous les délais, en changeant les

lois et en supprimant toutes les normes inutiles dans l'intérêt supérieur de la France.

Le coût de construction est d'environ 10 milliards d'euros, le coût de fonctionnement de 60.000 places supplémentaires est de 3,9 milliards d'euros.

Il s'agit d'un investissement de 150 euros par Français, avec un coût de fonctionnement annuel de 57 euros par Français pour arrêter le crime, la peur et l'insécurité. Le retour de la paix publique est à ce prix.

Le nombre d'étrangers dans les prisons françaises est de 20.000 personnes. L'Etat français doit négocier avec les pays d'origine des délinquants pour qu'ils exécutent leur peine dans une prison dans leur pays, contre une somme d'argent payée chaque année par l'Etat français. Cela évitera au maximum la construction de 20.000 places de prison et économiserait 3 milliards d'euros d'investissement.

b/ Les prisons ne sont pas des lieux de loisir mais de détention, de réflexion sur son acte

Devant le scandale, Gérald Darmanin vient de suspendre la distribution de 50.000 tablettes Samsung dernier cri pour un coût de 125 millions d'euros [1] avec lesquels les prisonniers jouaient aux jeux vidéo ! Téléphones portables, télévision avec un bouquet de chaînes câblées, drogues, c'est fini : la prison n'est pas un centre de loisir mais un lieu où on purge une peine !

La télévision y sera interdite, les prisonniers doivent réfléchir à leurs actes, lire, passer un diplôme s'ils le souhaitent mais certainement pas regarder la télévision ou diriger leurs opérations de narcotrafic depuis une cellule.

Une gestion beaucoup plus stricte des prisons est nécessaire : discipline tous les jours, inspections des chambres chaque semaine, fouilles, rassemblement tôt le matin. Si certains font n'importe quoi, le rassemblement aura lieu la nuit. Il faut au surplus rajouter des brouilleurs de téléphones portables, des brouilleurs pour les drones et réparer les filets anti-drone.

Les sanctions liées aux textes internes de discipline en prison ne sont plus appliquées, elles doivent l'être : amendes, privations de visites, de courrier, prolongement de peines. Ainsi, s'il y a des colis lancés dans la chambre par drone, si on découvre des téléphones ou dans les fouilles des objets passés, il y aura sanctions : la discipline sera respectée et les problèmes évités.

Le personnel pénitentiaire : la rotation des personnels pénitentiaires doit être réalisée tous les 5 ans pour éviter le développement d'amitiés prisonniers-gardiens.

Comment contrôler ceux qui refuseront la discipline en pourrissant la vie des autres : Il faut une prison spéciale pour ceux qui hurlent, crient s'il y a une exigence de discipline sinon tout le travail de discipline est impossible.

Il faut donc transférer les prisonniers qui pourrissent la vie des prisons, en cellule disciplinaire ou dans des quartiers de haute sécurité, durs.

3/ Changer les lois, la justice

Préalable : comment les Pays-Bas ont fait baisser la petite et moyenne délinquance.

La justice en France est malade : insécurité en hausse, prisons surpeuplées, procédure pénale trop lente, manque de moyens, archaïsme...

Les Pays-Bas, eux, ferment des prisons (11.000 en 2020 contre 20.000 détenus en 2004). La rapidité d'exécution, la certitude des peines, même de courtes peines d'incarcération dès les premiers délits (arrêter la carrière des délinquants dès le début) expliquent ce résultat. Les moyens alloués à la justice permettent de traiter les affaires beaucoup plus rapidement ce qui est essentiel : Aux Pays Bas, le système judiciaire est pourvu de 120 euros par habitant contre 70 euros pour la France, plus mauvaise élève des pays fondateurs de l'UE.

En France, la justice laxiste et embouteillée sera réformée pour permettre une justice ferme et rendue rapidement, dans le but de retrouver la paix publique.

Pour être efficace, il faut abroger toutes les lois de procédure pénale depuis 1995. Celles-ci ont considérablement complexifié et freiné les procédures, compliquent les tâches de chacun, gâchent le temps précieux des juges et policiers : justice et police sont aujourd'hui débordées à cause de ces mauvaises lois. Les grosses réformes du code de procédures pénales et de l'organisation de la police ont été faites entre 1991 et 1995, potentiellement pour préserver les politiques en délicatesse avec la justice, en complexifiant et en ralentissant les procédures, avec des effets terribles à partir de 1995. Jusqu'à pouvoir en appeler au Conseil Constitutionnel par QPC afin qu'il retoque l'application d'un article de loi, des années après sa promulgation ! Avant 1995, nous étions dans un pays libre, sûr, où les Français avaient des droits, il n'y a aucun problème à les abroger. Le juge d'instruction étudie une affaire à charge et à décharge. Or, il y a aujourd'hui une justice contradictoire à chaque étape de la procédure, qui favorise de façon éhontée les malfrats. Les droits donnés sont exorbitants et coûtent cher en termes d'efficacité du duo justice/police. La simplification des procédures pourrait se faire éventuellement à travers une commission de simplification pour préserver quelques lois utiles.

Le juge doit punir avec une peine minimale et une peine maximale fixées par la loi pour chaque délit. Le juge est la bouche de la loi et non le législateur. Revenir sur tous ces textes d'avant 1995 permettra d'alléger le temps de travail de la justice, des policiers, d'éviter les vices de procédures pour cause de complexité excessive, de rendre la justice plus rapidement. La justice et la police aujourd'hui débordées pourront mieux faire leur travail, et surtout faire plus de travail alors qu'ils sont aujourd'hui embouteillés. Il faut revenir à des mesures de bon sens et de bonne gestion.

4/ Quelle réponse globale spécifique face au cancer du narcotrafic.

Le trafic de drogue est un cancer qui s'étend.

L'Etat déclare la lutte contre le trafic de stupéfiant « cause nationale ». Une lutte sans faille de l'Etat pour arrêter la source du problème, réduire fortement l'importation de drogue.

Des mesures spécifiques pour que la police puisse arrêter plus facilement les narcotrafiquants : donner des facilités pour recruter des indics, pour les « coups d'achat », pour l'utilisation de drone pour surveiller le narcotrafic et arrêter les trafiquants.

Une sévérité sans faille de la justice : des peines minimums pour les trafiquants arrêtés sans aucune remise de peines possible.

Expulsion et déchéance de nationalité pour le trafic de drogue pour les binationaux, expulsion rapide pour les clandestins : c'est ce qui fait le plus peur aux narcotrafiquants, à 50% étrangers, souvent immigrés [2] . Confiscation stricte et simple des avoirs criminels pour le trafic de stupéfiants. Obligation de se soigner quand on est arrêté pour achat/consommation de drogues dures.

5/ Résoudre le problème de l'immigration et de la délinquance ethnique

Il y a 25% d'étrangers dans les prisons françaises alors que les étrangers représentent 8% de la population française 3[3] . Les étrangers commettent dans l'ensemble nettement plus d'actes de délinquance et d'actes criminels. Comme l'UE impose qu'il n'y ait plus de frontières, des bandes de criminels viennent en France pour « importer de l'étranger » puis exploiter des femmes via la prostitution, pour commettre des vols en bande organisée ou s'adonner au narcotrafic ...

Une règle simple pour arrêter cette délinquance : un étranger condamné pour un crime ou des actes graves de délinquance est renvoyé chez lui pour purger sa peine de prison et ne peut plus remettre les pieds en France. Déchéance de la nationalité pour les binationaux à partir d'un seuil (crime et récidive). Expulsion pour trouble à l'ordre public.

6/ La délinquance exponentielle des mineurs

La rue éduque mal des enfants laissés à eux-mêmes. Constat : une grande partie de la délinquance des mineurs est liée à l'immigration africaine et non à l'immigration asiatique ou aux jeunes Français.

Problème aujourd'hui, la justice impose principalement des mesures éducatives et non répressives pour les mineurs délinquants ou criminels. Les mineurs ne sont plus punis pour leurs actes graves et récidivent. Le laxisme judiciaire fait qu'ils entament de véritables carrières de délinquants, voire de criminels. Il y a une récidive colossale en l'absence de sanctions. Beaucoup de gamins délinquants sont inconscients et n'ont aucune

sensibilité par rapport aux autres : ils les traitent comme des objets.

La fin de la culture de l'excuse est impérative.

Les parents doivent être responsabilisés avec des contraventions, la réparation des préjudices et délits commis par leurs enfants, voire la suppression des allocations familiales.

Pour les 16-18 ans, de la prison et des sanctions avec des peines minimum et maximum pour tous les délits et crimes : la loi divise les peines par deux pour les 16-18 ans par rapport aux majeurs mais il y a des peines minimums imposées aux juges et des peines exécutées.

Pour les mineurs de moins de 16 ans condamnés, une discipline rigoureuse dans les centres éducatifs fermés avec des horaires stricts, des cours, sans téléphone ni télévision, afin de les éduquer/rééduquer. Les mineurs clandestins appelés mineurs non accompagnés commettent énormément d'actes de délinquance et coutent très cher à la France (2 milliards d'euros selon les départements [4]).

Imposer des tests osseux aux mineurs non accompagnés pour vérifier leur âge et les renvoyer automatiquement dans leur pays, où ils seront mieux qu'en France.

7/ Réformer la police, comment ?

Avec la « politique du chiffre », la priorité est que les chiffres soient beaux, pas la réalité. Il s'agit d'en finir avec cette politique du chiffre toxique : les policiers subissent des coups de pression pour améliorer les chiffres quand les hauts gradés sont récompensés des « bons chiffres » avec de grosses primes.

Il faut des statistiques globales pour savoir comment évolue la délinquance avec un gouvernement décomplexé. Le ministère de l'intérieur gère avec intelligence et humanement les commissariats et ses équipes : féliciter ou sanctionner, demander d'appuyer sur tel problème ou pas.

Le policier doit simplement arrêter toute infraction à la loi, et surtout celles opposées à la morale publique.

Des policiers sont attaqués, parfois lynchés par des délinquants, le métier est de plus en plus difficile, des policiers démissionnent, d'autres se suicident à cause de la perte de sens du métier. La haute hiérarchie policière est aujourd'hui une hiérarchie d'obéissance et non de compétence. Leur seul but est de devenir préfet. La hiérarchie, avant, protégeait les policiers tout en les tenant : un tampon avec le politique et la justice.

Restaurer l'autorité de l'Etat, faciliter le travail judiciaire (rayer les recours et procédures depuis 1993) permettra de retrouver du sens, de mettre fin au malaise et aux démissions.

Remettre la mission de service public comme la clé de l'organisation de la police est essentiel pour assurer la paix publique, la sécurité du quotidien, la lutte contre le crime et la grande délinquance.

La haute hiérarchie doit être jugée par le ministère sur des critères qualitatifs de réalisation de leur mission, et non en fonction de chiffres et de « l'obéissance ».

Vu leur pouvoir, proposition d'interdire que les membres de la police et de la gendarmerie appartiennent à des sociétés occultes.

Il faut aussi nommer une Directrice des Ressources Humaines pour aider les policiers quand il y a des problèmes, pour dégonfler les syndicats, travailler sur les mutations et les avancements.

Ceux qui nous protègent sont attaqués, l'Etat doit signaler qu'il protège sans faille les défenseurs de l'ordre public : doublement des peines minimum et maximum pour agression ou assassinat d'un policier/gendarme en fonction, dans le privé s'il est agressé parce qu'il est policier/gendarme.

Améliorer l'image de la police est nécessaire : dégradation de l'image de la police liée au maintien de l'ordre dans les manifestations et aux infractions au code de la route. Le pouvoir doit aussi dégager les policiers de la chasse aux automobilistes et doit affirmer avec force que le policier est un protecteur et non un emmerdeur.

8/ Quelles limites à la technopolice ? Les caméras de surveillance, l'IA etc. peuvent sembler être des bons outils pour la sécurité. Ils ont un très mauvais côté : ces outils de surveillance sont utilisés par le pouvoir pour cliquer tous les citoyens. Ils n'empêchent pas les actes de délinquance, ils aident parfois à trouver les coupables.

Interdire la vidéosurveillance par IA est essentiel. Lorsque le niveau d'insécurité record sera passé, il faut arrêter de surveiller tous les Français avec ces dispositifs. Le RIC impératif, c'est-à-dire impérativement appliqué, est un instrument essentiel pour permettre aux citoyens de dire stop à l'intrusion du pouvoir dans leur vie privée via la technoplice !

9/ Le problème du maintien de l'ordre dans les manifestations

Le maintien de l'ordre est instrumentalisé par le pouvoir dans les manifestations : la police n'est pas une milice au service du pouvoir, la police est là pour assurer la paix publique et un ordre juste. C'est la pratique du pouvoir qui donne des ordres qu'il faut changer.

[1] <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/tablettes-numeriques-dans-les-prisons-le-ministere-de-l-interieur-suspend-ce-programme-a-125-millions-d-euros-20250308>

[2] https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/01/06/les-jeunes-clandestins-petits-soldats-jetables-du-narcotrafic-dans-les-grandes-villes-de-france_6209417_3224.html

[3] <https://www.lejdd.fr/Societe/delinquance-et-immigration-une-realite-chiffree-qui-derange-155038> [4] <https://departements.fr/letat-doit-assumer-le-cout-des-mineurs-isoles-selon-les-departements/>

Le programme Culture

Participants : Valérie d'Aubigny, Inès Villela Petit, Jérôme X,

Constats :

Le monde de la culture s'est coupé de la soif de beau, de grand et de sacré. Le besoin de beauté demeure chez les hommes.

Lorsque l'art se lie à l'idéologie, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, ce n'est plus de l'art, il perd tout son intérêt. L'influence du wokisme dans l'art, dans la littérature est très négative. C'est un poison, le wokisme rend inculte. L'art n'a rien à voir avec la gauche ou la droite, le progressisme ou la réaction.

L'Etat doit intervenir dans certains domaines de la culture, pas dans d'autres. L'Etat n'est pas fait pour diriger l'art mais pour le servir, ce qui revient à en confier la charge à ceux qui l'aiment et le comprennent.

L'Etat n'est pas fait pour faire découvrir Mallarmé aux ouvriers mais Zola ou Victor Hugo. Il faut conjuguer la qualité avec le grand public. Il sera nécessaire de dévoiler les impostures et la corruption dans l'art. Attirer les gens vers la culture nécessite de passer par la médiation de personnalités exceptionnelles.

Le patrimoine se dégrade : il n'est plus correctement entretenu faute de moyens disponibles, il n'est parfois plus protégé (pensons aux églises, au patrimoine religieux). La faute en revient autant à la gauche qu'à la droite. Une prise de conscience est nécessaire. La politique de Malraux de protection du patrimoine historique et de ses abords était juste. La loi patrimoine « fourre-tout » de 2016 a commencé à la détricoter en retirant la garantie de l'État sur la protection du patrimoine bâti, notamment dans les centres-villes anciens. Les effets sont des plus néfastes.

Archéologie : à contrario, le maximalisme de la loi patrimoine sur les trouvailles fortuites et les découvertes de trésors décrétés désormais propriétés de l'État à 100% (contre 50% au propriétaire du terrain et 50% à l'inventeur auparavant) a eu pour conséquence immédiate leur non-déclaration et tout ce qui s'ensuit : absence totale de documentation scientifique et de contrôle de sites archéologiques potentiels, absence de possibilité d'acquisition pour les collections nationales, dispersion à l'étranger, destructions sauvages.

L'architecture moderne est le plus souvent utilitariste et laide (plafonds de plus en plus bas, cubes sans décor au milieu de no man's land, matériaux bas de gamme, absence de

prise en considération de l'environnement architectural). Cette architecture pousse dans les grandes villes anciennes comme Paris et bien sûr aux abords des villes, saccagés et dénaturés. C'est aussi, la plupart du temps, une architecture sans architecte, l'application de formules impersonnelles de type McDo sans tenir compte du site, du terrain, du climat... et des habitants. L'architecture a pourtant un impact important sur la qualité de vie des gens.

Nous assistons à un déclin du cinéma, de la littérature et de la musique française. La France se contente désormais trop souvent du médiocre et ne met pas en avant ses vrais artistes, artisans, créateurs au profit d'un choix idéologique de copinage. De la quantité mais peu de qualité ou une qualité non valorisée. **Un gouffre sépare désormais les goûts du peuple et des élites** qui s'accaparent les biens culturels et en privent les régions, provinces et villages, de la même façon qu'elles lui ont déjà retiré les services publics et les médecins.

Le sujet de la francophonie est important : la fermeture des alliances françaises a un impact négatif sur le rayonnement de la France.

Nos propositions :

La culture est le domaine où l'intervention de l'Etat est la plus difficile. La culture relève du champ civilisationnel et non du seul champ étatique. L'Etat n'est pour autant pas impotent.

Rendre accessible aux Français les grandes œuvres du passé.

Nous reprenons à notre compte le décret d'André Malraux : « *Le ministère chargé des Affaires culturelles a pour mission de rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent* ».

Une des missions fondamentales du ministère de la culture sera de permettre aux Français de découvrir les créations du passé, de donner la chance aux Français de s'ouvrir aux grandes œuvres. Le rôle de l'Etat est de mettre en place des structures où ces rencontres peuvent avoir lieu et de choisir les bonnes personnes capables de faire vivre ces structures. Enfin, l'Etat doit créer une émulation entre les grandes structures culturelles en permettant aux Français de comparer sur un site dédié les programmations mises en place par leurs responsables.

Sans cet accès aux grandes œuvres du passé, nous n'avons aucune chance de voir naître des œuvres de l'esprit susceptibles d'enrichir notre patrimoine. La création expliquera Malraux est une « vénération rebelle ». Elle est à la fois nécessaire filiation et rupture à partir de cette filiation.

Casser le lien entre idéologie et art.

L'Etat doit casser le lien insidieux entre l'art et l'idéologie qu'il a laissé se développer à l'abri de ses subventions. Arrêt des subventions publiques aux associations culturelles militantes : plus aucune subvention de l'Etat et aucun poste dans la culture ne doivent être liés à l'idéologie (idéologie féministe, « anti-raciste », LGBTQ...).

Sauvegarder le patrimoine.

Le Patrimoine se dégrade. L'Etat mettra les moyens nécessaires pour assumer ses responsabilités et réparer progressivement les églises classées et les monuments publics en danger. Ce projet permettra de développer des filières d'artisans du patrimoine.

Par des incitations fiscales, orienter les grands mécènes vers la restauration du patrimoine en péril.

La loi sur les « découvertes » en matière d'archéologie et d'objets historiques est mal faite. Se calquer sur la loi anglaise qui donne de bons résultats: en cas de découverte, la

moitié va au découvreur, la moitié va au propriétaire du terrain. En échange, les archéologues du secteur public ont la possibilité d'étudier les découvertes.

Architecture.

L'Etat doit construire quelques bâtiments emblématiques avec une nouvelle philosophie architecturale basée sur le beau et non sur l'utilitarisme.

Il faut associer l'architecture avec la sculpture, la mosaïque, l'artisanat d'art, retrouver le sens du détail et du décor donc promouvoir et soutenir les métiers d'art et l'artisanat français, à l'opposé de l'utilitarisme moderne. Utiliser le 1% culture pour faire émerger des acteurs et faire renaître une création de qualité.

Création dans le cinéma et la musique :

Pour que la création française dans la musique, le cinéma retrouve son intérêt, la tâche la plus importante du ministère de la culture sera de placer les bonnes personnes aux postes stratégiques (Centre national du cinéma, Sacem ...). Des audits du financement du cinéma, de la création musicale, de l'art contemporain seront lancés. Des réformes des organisations seront mises en place pour que les aides n'aillent pas aux copains mais aux auteurs dont les œuvres plaisent au public.

Ecoles d'art et transmission.

Ecoles d'art : les écoles d'art doivent être restructurées pour apprendre aux élèves l'excellence dans la technique. L'art commence par la maîtrise. Des cursus d'enseignement généraux équivalents à sport/étude seront créés pour les jeunes passionnés par la musique. Enfin, des filières professionnelles d'excellence seront ouvertes dans les métiers de l'artisanat.

Dans l'enseignement général, remettre à l'honneur les humanités, les langues anciennes, l'histoire de France et mettre fin à l'enseignement de l'idéologie LGBT, de la théorie du genre, au wokisme, à l'antiracisme, à la repentance ! Un pays qui ne s'aime pas ne produit pas des œuvres culturelles de qualité.

Le modèle japonais des « trésors vivants » sera adopté : des personnes représentant l'excellence dans des métiers d'artisanat, en nombre limité, bénéficieront d'un petit revenu afin de favoriser la transmission des savoirs et des techniques.

Un concours national d'artisanat d'art aura lieu chaque année avec des prix choisis par le public et des responsables du patrimoine, et non par des politiques ou des professionnels organisés de façon sectaire.

Les musées locaux des traditions et artisanats populaires seront soutenus et permettront de mettre en valeur l'artisanat d'art local, d'apporter une connaissance des racines et un amour du patrimoine reçu.

La langue française et la francophonie.

Faire respecter la loi Toubon imposant la langue française dans l'espace public, à l'université et dans les entreprises, loi qui a été affaiblie par le Conseil Constitutionnel. Bannir le franglais.

Interdire l'écriture inclusive dans tous les domaines où ceci est possible.

Divers.

Télévision : soutenir des programmes historiques de qualité sur les chaînes publiques et surtout, arrêter la propagande d'Etat avec les impôts des Français.

Fin du « passe culture » qui coûte une fortune (240 millions d'euros) en apportant peu à l'art. Le ministre de la culture doit cesser de faire régner la confusion entre activités de loisir et culture. Utiliser les économies faites sur le passe culture pour redonner du souffle et des financements aux alliances françaises à l'étranger, chargées de diffuser l'apprentissage de la langue et de la culture française.

Cesser les financements croisés Etat/Région qui aboutissent à des achats uniformisés d'art contemporain. Les achats publics d'art doivent être transparents : les choix des fonds publics d'art contemporain seront faits par un jury comprenant des citoyens et des responsables du patrimoine.

L'Etat doit montrer l'exemple par quelques manifestations culturelles fortes, inspirantes. Cela déclenche de l'enthousiasme, des projets et des vocations.

Le programme Bioéthique

Participants Pierre d'Herbais, Laurent Henninger, Philippe Murer. Remerciements à Jean-Frédéric Poisson (Président de VIA) pour l'échange fort intéressant que nous avons eu.

Constats :

Les lois et projets de loi « bioéthiques » sur l'euthanasie, la GPA, les chirurgies de transitions de genre, l'extension infinie de l'IVG s'enchaînent et nous avons l'impression qu'une véritable rupture civilisationnelle s'impose aux Français sans qu'aucun temps de réflexion ne soit pris pour réfléchir aux conséquences de ces lois.

Protéger la dignité humaine est une des tâches les plus importantes d'un gouvernement. Cette dignité humaine est aujourd'hui attaquée dans toutes ses dimensions. Nous devons arrêter cet emballement mortifère. Rappelons que la famille est la cellule de base de la nation et doit être remise au centre de l'attention. Sans famille, la France n'a pas d'avenir.

Voici nos engagements détaillés, structurés en sept axes prioritaires.

1. Fin de vie : dignité et soins palliatifs

L'euthanasie et le suicide assisté, contraires à la dignité humaine et au serment d'Hippocrate, entraînent des dérives graves (ex. : euthanasie de mineurs en Belgique pour détresse psychologique).

La France dispose déjà de lois (Kouchner, Léonetti) permettant une fin de vie digne via la sédation profonde et continue. Le MPC s'engage à :

- Interdire l'euthanasie et le suicide assisté pour préserver la vie jusqu'à son terme naturel et éviter toute dérive éthique ou économique.
- Garantir un accès aux soins palliatifs à tous les Français, contre 50% des patients aujourd'hui, en créant des unités dans chaque département et en augmentant leur financement, pour offrir une fin de vie digne à tous les patients. Coût 1,7 milliards d'euros. Le coût sera réparti sur 5 ans.
- Améliorer la formation des soignants, avec des programmes spécifiques pour garantir un accompagnement humain et bienveillant des patients en fin de vie, en mettant l'accent sur la gestion de la douleur.
- Sensibiliser le public aux solutions existantes, via une campagne nationale rappelant que la science permet aujourd'hui d'apaiser la douleur sans recourir à l'euthanasie, et que mourir dans la dignité ne signifie pas provoquer la mort.

2. IVG: un encadrement éthique et responsable

L'IVG, constitutionnalisée en 2024, est banalisée avec 230 000 avortements par an. Souvent utilisée comme contraception de secours, elle entraîne des conséquences physiques et psychologiques sous-estimées chez nombre de femmes l'ayant pratiquée. Le MPC s'engage à :

. L'Interruption médicale de grossesse (IMG) pour le motif nébuleux de « détresse psychosociale » après 14 semaines et jusqu'à la veille de l'accouchement (!) sera abrogée (loi de 2020). Rappelons que la mère peut accoucher sous X si elle n'est malheureusement pas en capacité d'élever son enfant.

. L'IMG restera bien sûr possible après 14 semaines si la poursuite de la grossesse met en péril grave la vie de la mère.

. Promouvoir l'accouchement sous X comme alternative, en renforçant les structures d'accueil pour enfants nés sous X, en garantissant l'anonymat des parents biologiques, et en instaurant un statut clair pour les pupilles de la Nation, avec un suivi attentif de leur développement et bien-être.

3. GPA : protéger la dignité humaine et l'enfant

La gestation pour autrui (GPA) marchandise le corps des femmes, souvent vulnérables, et transforme l'enfant en produit, notamment via le tourisme procréatif dans des pays aux réglementations laxistes. Le MPC s'engage à :

- Interdire totalement la GPA en France, avec des sanctions importantes pour ceux qui y recourent à l'étranger, pour mettre fin à cette dérive déshumanisante.
- Interdire en France les salons, plateformes et sites promouvant la GPA, pour empêcher toute incitation ou publicité en faveur de cette pratique.
- Favoriser les procédures d'adoption pour offrir une alternative éthique aux couples en désir d'enfant.

4. Transidentité : protéger les mineurs et garantir des choix éclairés

Les transitions de genre précoces, influencées par les réseaux sociaux et une pression idéologique, exposent les mineurs à des regrets et à des risques irréversibles (traitements hormonaux, chirurgies). L'augmentation des demandes de "détransition" montre un manque d'évaluation préalable.

Le MPC s'engage à :

- Interdire les transitions de genre pour les mineurs, aucun traitement hormonal ou chirurgical ne sera autorisé avant 18 ans, pour protéger les jeunes des décisions hâtives.
- Dérembourser les opérations de transition, ces interventions relevant d'un choix personnel, elles ne doivent pas être financées par l'État.
- Interdire la promotion de la transition de genre, pour mettre fin à toute propagande en ce sens, notamment dans les écoles et les médias.

5. Embryon et recherche : un cadre éthique strict

Les avancées scientifiques sur l'embryon humain, comme les manipulations génétiques et la création de chimères (hybrides humain-animal), ouvrent la voie à des pratiques eugénistes et nous déshumanisent.

Ces dérives, souvent justifiées sous couvert de progrès médical, menacent la dignité humaine et la frontière entre réparation et augmentation de l'humain.

Le MPC s'engage à :

- Instaurer un moratoire sur les nouvelles lois bioéthiques, pour empêcher toute législation précipitée qui aggraverait les dérives actuelles, le temps de réévaluer les cadres éthiques.
- Revenir aux principes de la loi de 1999 sur la bioéthique, qui limitait strictement les recherches sur l'embryon, sauf pour les recherches sur les cellules souches (réautorisées)

depuis 2022), afin de protéger l'intégrité de l'embryon humain.

- Refuser les dérives transhumanistes, en s'assurant que la médecine se limite à réparer des pathologies et non à l'augmentation des capacités humaines, pour éviter la création d'un "humain augmenté" contraire à la dignité.
- Réviser la loi de 1994 sur les greffes d'organes, jugée bien conçue mais nécessitant des ajustements pour renforcer l'éthique dans les pratiques de don et de transplantation, notamment en garantissant un consentement éclairé.
- Créer au sein du ministère de la santé un comité de surveillance bioéthique, chargé d'encadrer les recherches scientifiques, de valider leur conformité éthique, et de protéger la dignité humaine face aux risques d'eugénisme ou de sélection embryonnaire (ex. : choix du sexe, traits génétiques).
- Interdire la modification génétique des embryons humains, pour empêcher toute manipulation visant à créer des êtres génétiquement modifiés, une pratique qui pourrait mener à une société inégalitaire et déshumanisée.
- Promouvoir une recherche éthique, en autorisant uniquement les recherches sur l'embryon visant à traiter des maladies graves, sans atteinte à son intégrité, et sous contrôle strict du comité bioéthique.

6. Politique familiale : encourager la natalité française

La natalité française s'effondre, minée par l'individualisme, le matérialisme, le climat anxigène. Les familles, confrontées à un coût de la vie élevé, hésitent à s'agrandir. Le MPC s'engage à :

- Ouvrir les allocations familiales dès le premier enfant, indépendamment des salaires, pour soutenir les jeunes familles dès la première naissance, avec un montant ajusté pour couvrir les besoins essentiels. Coût de 3,2 milliards d'euros.
- Les allocations familiales ne seront plus modulées à la baisse selon les ressources du foyer. Coût de 800 millions d'euros.
- Supprimer les allocations familiales pour les étrangers. La finalité de l'Etat français n'est pas de subventionner les naissances d'étrangers sur notre sol. Par mesure de justice, les cotisations patronales cotisées seront reversées par l'Etat en fin d'année aux étrangers. Economie : 3,3 milliards d'euros.
- Encourager les lieux de socialisation pour parents au foyer, en obligeant les mairies à mettre à disposition un espace une fois par semaine, afin de rompre l'isolement et favoriser les échanges entre parents.
- Mettre en place un plan national de garde d'enfants, avec un soutien accru de l'État pour développer et améliorer le système public (crèches, assistantes maternelles), garantissant des solutions adaptées aux besoins des familles.
- Soutenir l'instruction en famille (IEF), en garantissant la liberté des parents de choisir ce mode d'éducation, tout en maintenant des contrôles stricts pour éviter les dérives idéologiques ou radicales, sans harcèlement de l'État.
- Renforcer la transmission via un enseignement obligatoire à l'école sur l'histoire de France et le civisme pour garantir la continuité culturelle et civilisationnelle.

Coût global de cette politique familiale nataliste : 700 millions d'euros.

Le MPC s'engage à protéger la dignité humaine face aux dérives bioéthiques et technologiques. Au 21^{ème} siècle, la puissance passera par la protection de l'humain face à une technologie envahissante et déshumanisante.

Le programme Écologie

Le constat

Préserver le milieu de vie des hommes est une évidence et les Français y sont très favorables, le contraire s'appellerait un suicide. Malheureusement, l'écologie proposée, imposée aux Français par les gouvernements depuis 10 ans a été une écologie punitive, d'interdiction au lieu d'être une écologie constructive. **A cause de cette écologie punitive, une écologie de l'entre-soi, nombre de Français ont développé une véritable allergie au mot écologie, il est important de l'avoir en tête.** Dans les faits, les élus écologistes d'EELV ont été les pires ambassadeurs et les pires ennemis de la Nature.

Quand vous proposez de vraies améliorations pour l'environnement qui sont praticables, en amenant de vrais avantages sans être hors de prix, les citoyens sont massivement favorables. Ainsi, la suppression du soufre dans les carburants dans les années 80-90, soufre qui était responsable des pluies acides dégradant les forêts, a été très bien accueilli et n'a été contesté par personne, bien au contraire. Même la suppression des voitures diesel ayant 30 ans dans les villes, très polluantes, n'a pas posé de problèmes. Les Français pouvaient la remplacer par une voiture essence d'occasion et la qualité de l'air est aujourd'hui assez bonne dans les villes. Mais les ZFE, zones de forte exclusion sociale, qui imposent l'interdiction de circulation de la voiture Critair 3 des classes moyennes et populaires, soit le tiers du parc automobile, c'est du sadisme administratif. Une mesure injustifiée car ces voitures polluent assez peu et car les Français n'ont pas les moyens d'acheter une voiture moins polluante à 30.000 euros. De même, quand les DPE retirent un nombre de logements sans cesse plus important parce que les logements consomment un peu trop d'énergie ou émettent trop de particules fines, cette mesure pose problème : elle est en train d'empêcher nombre de Français de se loger, elle est en train de détraquer le marché du logement. Un projet écologique menée de cette manière ne peut qu'être détesté.

L'écologie a été salie et instrumentalisée par les gouvernements mondialistes ; leur objectif est clair, il s'agit pour une caste dont le pouvoir est en danger de conserver coûte que coûte leur mainmise sur la société. Que disait le patron du Forum Economique Mondial, association d'entreprises multimilliardaires recevant tous les grands dirigeants politiques et économiques à Davos chaque année : « Vous ne posséderez rien et vous serez heureux ! ». Quoi de mieux qu'instrumentaliser la fin du monde et la Nature que chacun aime pour imposer des privations de liberté (des passes, des limites de consommation de CO2 inscrits dans notre carte bleue ont été évoqués maintes fois), imposer des instruments de contrôle de plus en plus resserrés (identité numérique), de la censure et in fine imposer un crédit social à la chinoise. Une forme de dictature numérique qui permet à un gouvernement aux abois de vous couper en un clic tous vos moyens de paiement (monnaie numérique), vos possibilités de vous connecter à internet, de vous déplacer et de voyager (identité numérique) si vous contestez trop la politique du gouvernement !

Soyons clair, l'énerverment des Français vis-à-vis de l'écologie (punitif), l'endettement public élevé de la France, l'appauvrissement des Français rendent nécessaires d'établir des priorités écologiques et de prendre un peu de temps pour régler d'autres problèmes écologiques. On ne fait pas d'écologie dans un pays pauvre. Il faut établir quelques priorités, quelques urgences et s'attaquer ensuite au gros sujet qu'est l'agriculture conventionnel. Pour cette raison, cette partie est volontairement allégée.

Dernière chose importante : contrairement à ce que disent bêtement beaucoup de politiques écologistes, l'énergie n'est pas le sujet urgent de la politique écologique. En construisant des réacteurs nucléaires de 4^{ème} génération utilisant l'uranium 238, le monde dispose d'assez d'uranium pour produire 4000 ans de consommation mondiale d'énergie (et sans CO2). C'est le très sérieux CEA qui le dit concernant la France et son stock d'uranium appauvri immédiatement disponible [1]. Mieux, la fusion nucléaire et l'énergie illimitée par la transformation de la matière en énergie avec la loi $Energie = masse \times vitesse \text{ de la lumière au carré}$ semble s'approcher à grand pas. Nous aurons besoin de beaucoup d'énergie pour tout recycler, mieux produire, ceci est donc une bonne nouvelle.

Les solutions.

Suppression de toutes les politiques faussement écologiques, détestées et rendant la vie difficile aux Français comme les ZFE et les DPE.

Energie

Investir sur l'énergie nucléaire sur le long terme avec développement des réacteurs à thorium ou à uranium 238 (centrales dont le cœur ne peut par définition pas s'emballer et provoquer un accident nucléaire), uranium 238 dont nous avons en France des stocks disponibles immenses.

Arrêter la subvention des énergies renouvelables qui ne servent plus à rien, si ce n'est à détruire les paysages puisque la France produit aujourd'hui 20% d'électricité en trop qu'elle est forcée d'exporter. Les énergies renouvelables ne produisant que lorsqu'il y a du vent et du soleil, nécessitent l'installation de centrales aux gaz. Il faudrait donc émettre plus de CO2 en remplaçant le nucléaire par un mix énergies renouvelables/gaz: ceci est irrationnel.

Investir sur la production d'hydrogène au début à petite échelle à partir de notre électricité nucléaire ou de notre électricité renouvelable existante. Développer l'utilisation d'hydrogène pour les transports, d'abord pour remplacer les trains diesel et développer des avions court courrier Airbus A320 à hydrogène. Nous pourrions les utiliser en France avant de les vendre en Europe et ailleurs. C'est un projet d'avenir.

Investir aussi progressivement sur la fusion nucléaire, promesse d'une énergie infinie.

Agriculture.

Il n'y aura pas d'agriculture écologique en France s'il n'y a plus d'agriculteurs. Il s'agit donc d'abord de sauver nos agriculteurs (cf. programme agriculture). Faire évoluer l'agriculture pour la rendre à terme complètement respectueuse de l'environnement sera aussi un de nos plus grands défis. Les agriculteurs y sont favorables à condition qu'ils soient protégés de la concurrence déloyale. Les pesticides sont des produits chimiques qui attaquent les cellules des plantes ou des parasites, les mitochondries, le système nerveux. L'homme étant constitué des mêmes briques de base que les autres animaux et végétaux, est aussi affecté par les pesticides, tout comme le reste de la Nature. Le passage au tout bio est donc une nécessité pour des économies suffisamment riches. Cependant ce programme coûte cher. Il n'est pas réaliste de le faire aujourd'hui, la France ayant un déficit budgétaire trop important et nombre de Français étant trop pauvres.

Lorsque l'agriculture française aura entamé sa renaissance et que le déficit public aura été réduit, il sera temps de faire grandir rapidement l'agriculture biologique (aujourd'hui en régression forte et constante faute de pouvoir d'achat) en utilisant notamment l'achat pour les cantines publiques réservé à l'agriculture bio.

Lorsque l'agriculture bio sera devenue assez grande et que les conditions de sa généralisation seront là grâce à l'acquis technique, un référendum sera tenu pour la généraliser à toutes les productions. Les Français seront maîtres de ce choix.

L'agriculture Bio française sera suffisamment détaxée et subventionnée directement à la ferme afin que le Bio soit vendu au même prix qu'un produit agricole conventionnel. Cela permettra à la fois de protéger les agriculteurs de la concurrence étrangère tout en protégeant les consommateurs des hausses de prix. Le surcoût du bio étant d'environ 30%, le coût pour l'Etat sera d'environ 28 milliards d'euros.

Le coût d'offrir une meilleure alimentation à tous les français et une restauration de la Nature est tout à fait raisonnable : 1% de notre richesse nationale. La Nature se régénère rapidement ; la santé de chacun s'améliorera sans que les Français ne soient directement touchés au portefeuille, la santé des agriculteurs sera protégée. Les citoyens seront, on peut le penser, heureux de la concrétisation de leurs efforts et de cette réalisation collective. Qui plus est, un tel projet donnera une image de marque extraordinaire aux produits de l'agriculture française et à la France. Au fur et à mesure que les Français s'enrichiront, les subventions pourront être progressivement réduites.

Concernant les exportations de nos agriculteurs, afin de ne pas les ruiner, nous proposerons

des dérogations pour quelques années supplémentaires. C'est un choix pragmatique pour limiter le désordre économique et donc les contestations et les blocages. De plus, nous ne pouvons pas raisonnablement imposer au monde entier notre vision de l'agriculture et des aliments.

Les déchets.

L'économie industrielle occasionne des pollutions multiples. Les réduire est un sujet majeur pour la santé des Français et pour la Nature.

Occupons-nous correctement de nos déchets et tout particulièrement de nos déchets plastiques.

La gestion des déchets par poubelles différenciées demande beaucoup d'effort aux Français pour de faibles résultats : par exemple, un tiers du plastique finit dans les décharges et se dégrade en microplastiques faute d'incinérateurs pouvant être peu polluants (filtration des fumées) et générant de l'énergie. A cause d'additifs multiples nécessaires à leurs qualités respectives, les plastiques sont difficiles à recycler et ne seront jamais 100% recyclables. Assumons-le. Tous les plastiques doivent être soit recyclés soit incinérés. Tous les incinérateurs nécessaires seront donc construits pour arrêter la pollution aux microplastiques.

Il est nécessaire de passer à un tri simple et à trois poubelles par logement : une pour les déchets alimentaires, une pour tous les déchets recyclables (métal, verre, bois, plastique, papier etc.), une poubelle noire pour ce qui ne peut pas être recyclé aujourd'hui. La poubelle noire sera dans l'idéal éliminée à terme. Les déchets alimentaires seront recyclés pour faire du compost, de la terre. Les déchets recyclables seront soit recyclés (métal, verre, plastique, papier) soit brûlés (bois, plastique, papier) pour en récupérer l'énergie. Le tri sera simplifié et la vie des Français aussi. Avoir une poubelle avec tous les déchets recyclables permet un tri automatisé et finalisé à la main.

Dans la période exceptionnelle que vit la France, où le pays est au bord de l'effondrement, où des ménages sont proches de l'effondrement financier, il est nécessaire d'avoir des objectifs écologiques raisonnables. Quand la France se sera relevée grâce à la résistance de son peuple, elle saura intelligemment et progressivement relever le défi écologique qui se pose à elle. Les Français ont toujours aimé la Nature et ont toujours vécu en adéquation avec leurs terroirs, nous pouvons nous faire confiance pour imaginer et pour vouloir un avenir qui respecte notre terre.

1 Nucléaire: les réacteurs de 4e génération pourraient-ils fournir de l'électricité «pendant 2000 ans» avec l'uranium stocké en France ?

source <https://www.lefigaro.fr/sciences/nucleaire-les-reacteurs-de-4e-generation-pourraient-ils-fournir-de-l-electricite-pendant-2000-ans-juste-avec-l-uranium-stocke-en-france-20220926>

Le programme Économie

Participants : Claude Janvier essayiste, Salvatore Fiorino et Jean-Jacques Saldat adhérents du MPC, Philippe Murer.

Constats:

Le capitalisme financier et mondialisé a dévasté l'économie française : désindustrialisation, déficit commercial important, déficit et dette publique au plafond, record de faillites d'entreprises, appauvrissement des Français.

La finance a mis l'économie et les hommes à son service, c'est un phénomène destructeur et pervers.

L'industrie est le cœur de la prospérité d'un pays. La désindustrialisation et les délocalisations ont fortement appauvri le pays et les Français ; les causes sont connues : le libre-échange avec les pays à bas salaires, l'euro trop cher, les normes byzantines édictées par la bureaucratie européenne et nationale, l'énergie chère... **L'Union Européenne a imposé et figé ces mécanismes destructeurs : libre-échange, euro, financiarisation, bureaucratie européenne et normes excessives, énergie chère, concurrence déloyale, destruction des services publics, flux d'immigration massifs et coûteux.** La sortie de l'UE et de l'euro est une nécessité pour reconstruire notre économie.

Les salaires sont écrasés par la concurrence de pays à bas salaires et les flux d'immigration, le niveau de vie de nombre de Français diminue depuis longtemps.

Les impôts et taxes sont très élevés, il y a énormément de gaspillage et de corruption. Les normes bureaucratiques, la paperasse sapent la création de richesses et les petites entreprises. Tout a été fait pour les grandes entreprises au détriment des PME. Pire, la fraude sociale et la fraude fiscale très importantes font encore augmenter les impôts et taxes de ceux qui paient leur dû. La dette publique très élevée est une épée de Damoclès sur la tête de la France.

Tout a été fait pour les banques et les grandes entreprises (aides, exonérations fiscales...). Au contraire, les petites entreprises sont sacrifiées par la bureaucratie française et européenne, et pâtissent de charges trop élevées. La finance et les multinationales ont pris trop de pouvoir ce qui menace la démocratie. Il faut favoriser les petites entreprises et plus généralement la petite propriété détenue par les Français pour des questions de justice, d'équilibre des pouvoirs et de démocratie.

Parce que l'économie est le fondement de la puissance d'une Nation (y compris de la puissance militaire), parce que l'économie assure la subsistance au jour le jour de tous les Français, il est essentiel de redresser l'économie française.

Quelles solutions pour redresser l'économie française ?

Le problème majeur de la France est la destruction de son industrie, qui est le cœur de la prospérité d'un pays. Relocaliser, réindustrialiser est donc une priorité.

L'objectif est de favoriser un modèle économique basé sur le plein emploi qui mette en avant la valeur travail, d'un travail correctement payé. Enclencher une dynamique positive de hausse des salaires, de fin de la précarité et du travail bien fait.

1/ Pour changer de politique économique, le préalable est de sortir de l'UE

Tant que la France reste dans l'UE, elle devra subir les politiques toxiques de l'UE, sur le libre-échange, l'énergie chère, l'industrie, le niveau de la monnaie, les normes byzantines.

Sortir de l'Union Européenne est absolument nécessaire, pour reprendre la main sur notre monnaie, notre budget, rétablir une politique protectionniste, une politique

industrielle et énergétique, en un mot pour sortir du marasme.

2/ Un grand programme d'économies sans larmes.

Les dépenses excessives de l'Etat sont devenues un fardeau qui ponctionne excessivement les Français et entrave l'activité économique.

Voici un plan d'économie, sans larmes pour les Français, de 88 milliards d'euros. L'argent économisé permettra de réduire le déficit public et de baisser les impôts et taxes des Français.

. La sortie de l'UE permettra d'économiser la contribution nette de la France à l'UE soit 10 milliards d'euros par an.

. Suppression du mille-feuille administratif : suppression des Régions, des communautés d'agglomération, des communautés de commune[1] pour économiser **7 milliards d'euros**. La masse salariale des régions, c'est 4 milliards d'euros[2] ! Pour les projets de transport en commun, une agence de transport suffit. Il restera l'Etat, les départements, les communes.

. Réduction de l'aide publique au développement de 4 milliards d'euros sur 14 milliards d'euros, montant que la France ne peut plus se permettre.

. Supprimer le service national universel : **1,5 milliards d'euros**.

. Récupérer **5 milliards d'euros** sur les flux d'immigration : 1 milliard d'euros sur l'AME transformée en AMU, 2 milliards d'euros sur les mineurs isolés, 2 milliards d'euros sur les aides aux 130.000 demandeurs d'asile (asile réduit à l'asile politique).

. Lutte contre la fraude sociale pour la réduire de **30 milliards d'euros** sur les 50 milliards d'euros estimés par Charles Prats.

. Lutte contre la fraude fiscale pour la réduire de **30 milliards d'euros** et notamment le carrousel de TVA permis par le droit européen mal foutu sur la TVA communautaire (plus de 10 milliards d'euros).

. Les agences et autres Instituts Théodule coutent 80 milliards d'euros par an [3]. Faire un audit complet des agences de l'Etat comme les ARS, la CRE, l'ONPV, le Conseil économique et social, les CESER afin de fermer toutes les agences inutiles. *Economies à chiffrer*.

. Audit complet des subventions aux associations qui coûtent 50 milliards d'euros par an[4] pour faire un grand ménage. Les associations sportives, scolaires, culturelles seront préservées. Les subventions aux associations qui sont des coquilles vides pour les copains seront supprimées. Suppression des subventions de l'Etat aux associations wokistes et immigrationnistes. *Economies à chiffrer*. Les ONG financées par l'étranger devront le dévoiler dans un registre comme aux Etats-Unis[5] et le dire à chaque intervention publique.

. Mesures diverses : revoir les retraites des élus pour qu'elles soient équivalentes à celles des Français ; le cumul des retraites permet de soutirer à l'Etat des retraites trop importantes comme les retraites de 16.000 euros de François Hollande[6]. Suppression du régime des anciens présidents (chauffeur, secrétaire, bureau)... Réduire drastiquement l'appel aux cabinets de conseil. Pas de minimum vieillesse pour les personnes qui viennent d'immigrer en France.

3/ Relocaliser, réindustrialiser.

Le tissu productif français est très abîmé et doit être reconstruit, comme après une guerre. Toutes les mesures pour réindustrialiser notre pays et relocaliser seront prises.

Baisser massivement le prix de l'énergie pour que l'industrie puisse à nouveau produire et relocaliser en France : division par 2 du prix de l'électricité grâce à la sortie du marché

européen de l'électricité et baisse des prix du gaz grâce aux achats de gaz à la Russie.

Sur l'étiquette de tous les produits vendus, la mention « fabriqué en France » (ou en Chine, Tunisie...) obligatoire et lisible, sera imposée pour que les Français puissent faire le choix d'acheter français.

La commande publique sera réservée aux entreprises françaises (sauf prix 25% plus bas). La commande publique doit permettre de développer les PME françaises avec un Small Business Act inspiré des Etats-Unis.

Des droits de douane seront mis en place pour faire du protectionnisme intelligent, pays par pays : l'objectif sera l'équilibre légitime de la balance commerciale.

La sortie de l'euro sera utilisée pour faire baisser le taux de change du franc et rendre plus intéressant de produire en France que d'importer de l'étranger.

Un commissariat au plan comme pendant les 30 glorieuses permettra de recréer progressivement grâce à la commande publique ciblée les filières stratégiques qui ont été détruites. Reconstruire des filières perdues comme l'électroménager ou les médicaments de base. Reconstruire les filières faibles de l'industrie de défense par la commande publique (drones...).

Des prêts à l'investissement bonifiés par l'Etat permettront d'aider à la relocalisation d'activités industrielles.

Le taux de l'IS sur les bénéfices réinvestis sera plus bas que le taux sur les bénéfices distribués afin que les entreprises qui investissent soient favorisées sur celles qui distribuent le plus de dividendes.

4/ Mettre la finance au service de l'économie réelle et non des marchés financiers.

Sortir de l'euro est une nécessité pour que la France soit maître de sa monnaie, indépendante et souveraine, et surtout maîtrise le secteur de la finance et de la banque. Avec la sortie de l'euro et le nouveau franc, la dette privée et publique ayant été émise en droit français sera automatiquement rebasculée/ remboursée en franc français (Lex Monetae).

Grâce à la fin de la loi de 1973 et à la sortie de l'euro, l'Etat français pourra emprunter directement à la Banque de France en cas de besoin. Le simple fait de rendre cela possible permet à l'Etat de ne plus être sous la coupe des banques et des marchés financiers.

La Banque de France aura un objectif de croissance et d'inflation et pas seulement un objectif d'inflation.

La finance sera mise au service de l'économie réelle et non des marchés financiers : la Banque de France imposera aux banques de mettre plus de fonds propres de côté pour les prêts aux acteurs du marché financier que pour les prêts aux entreprises de l'économie réelle, dirigeant ainsi globalement l'épargne vers l'économie productive.

5/ La planification énergétique.

Objectif : une énergie abondante et à un prix accessible au service des Français et de l'industrie française.

EDF sera à nouveau dans une logique de secteur public. Sortie du marché européen de l'électricité afin de diviser par deux les prix de l'électricité (l'électricité produite à 6 centimes le kWh est aujourd'hui revendue 24 centimes le kWh !).

Arrêter tout développement subventionné du solaire et de l'éolien (300 milliards d'euros d'investissements prévus sur 10 ans !) qui n'ont plus aucune utilité en France : l'électricité est déjà décarbonée et nous produisons aujourd'hui 20% d'électricité en trop.

Faire des accords gaziers à long terme avec les pays producteurs dont la Russie pour avoir des prix stables et bas.

Les barrages hydroélectriques seront rénovés et leur puissance améliorée.

Le nucléaire est l'avenir de l'électricité. Lancement de gros programmes de recherche pour développer les filières réacteurs à thorium et réacteurs à neutrons rapides afin d'utiliser l'uranium 238 : nous aurons alors 4000 ans de combustible à notre disposition pour produire l'électricité française !

Remplacement progressif des trains diesel SNCF par des trains à hydrogène. Recherche et développement sur les avions à hydrogène court courrier pour qu'Airbus conserve son leadership.

-

6/ Que faire concrètement face à la bureaucratie et aux normes : DPE, ZFE, normes européennes.

Les normes européennes complexes et mal rédigées occasionnent des coûts énormes pour les ménages et les entreprises. Un grand ménage sera fait au moment de la sortie de l'UE.

Fin des ZFE qui sont des zones de forte exclusion sociale. Fin des DPE, catastrophe pour le secteur du logement tout en ayant un impact assez faible sur la consommation d'énergie. Le remplacement des fenêtres simple vitrage, l'isolation des combles et les techniques efficaces resteront aidées si les produits sont fabriqués en France.

7/ Reconstruire des services publics de qualité.

Les services publics ont été abîmés par leur privatisation imposée par l'UE (SNCF, EDF...).

La SNCF redeviendra un service public unifié à l'état pur, sans concurrence faussée ! Tout le secteur ferroviaire sera regroupé à la SNCF, y compris l'entretien des rails. Le prix des billets sera stable et non incompréhensible. Pour favoriser les familles, les trains seront moins chers le week-end que la semaine.

EDF n'aura plus à vendre son électricité aux « fournisseurs alternatifs » : cela permettra de diviser par deux le prix de l'électricité. Arrêt total du nouveau solaire et éolien pour la production d'électricité grand public : cette production intermittente est déjà excédentaire quand il y a du soleil et du vent et impose de baisser la production nucléaire, d'augmenter la taille du réseau électrique. Tout ceci fait exploser le prix de l'électricité.

Il s'agit de recruter plus de personnels, correctement formés et payés pour les services régaliens et la santé publique. En contrepartie, les agences et comités Théodule inutiles seront fermés.

Nationaliser les autoroutes et baisser de façon importante le prix des péages quand celles-ci redeviennent publiques (entre 2031 et 2036).

Le retour de l'industrie et de l'agriculture, le retour des services publics permettra de revivifier les campagnes et les petites et moyennes villes de France.

8/ Politique démographique

Partout dans les pays riches, la fertilité s'effondre : 0,68 enfant par femme en Corée du Sud, autour de 1 en Chine, Espagne et Italie, 1,6 enfants par femme en France et aux Etats-Unis.

Le risque de nécrose de la société et d'effondrement du système social causé par la faible natalité est très grave.

La France doit avoir une politique familiale solide afin de relancer le nombre de

naissances. Les allocations familiales ne seront plus réduites pour les parents en fonction des ressources; des allocations familiales correctes seront données dès le 1^{er} enfant. Les allocations familiales seront réservées aux Français. Les coûts de ces mesures s'équilibrent.

9/ Comment favoriser les petits entrepreneurs et la petite propriété ?

Nous voulons une économie au service de l'homme et une finance au service de l'économie, à l'opposé du système actuel. Le gigantisme économique est en train de détruire la démocratie par l'influence immense qu'offre à des multinationales leur taille et leur carnet de chèques démesuré. La concentration accroît aussi les inégalités et draine l'argent vers les grandes métropoles, loin du reste de la France.

Le gouvernement doit favoriser autant que cela est raisonnablement possible la petite propriété :

. Le capital des entreprises dans certains secteurs sera réservé aux professionnels : cabinets vétérinaires, laboratoire d'analyse médicale, casses automobiles, campings seront progressivement déconcentrés, réservés à des entrepreneurs qui y travaillent et interdits aux groupes financiers.

. Pour les petits magasins de centre-ville, la TVA sera 5% basse pour les personnes/sociétés ayant moins de 5 magasins en France. Ceci afin de favoriser les entrepreneurs indépendants, la diversité, le choix. Les grandes chaînes de magasins seront défavorisées avec une TVA légèrement plus forte pour compenser.

. Les ventes d'entreprise à des groupes donneront lieu à des impôts sur les plus-values plus élevés qu'à des entrepreneurs indépendants pour éviter la concentration toxique des fournisseurs et les hausses de prix pour les clients et entreprises que l'on constate partout.

10/ Quelle politique face à la robotisation qui vient et à l'IA ?

La robotisation de l'industrie est obligatoire du fait de la concurrence internationale. La robotisation dans les services et surtout les services à la personne doit être freinée. Les magasins n'auront plus le droit de placer des caisses automatiques et de supprimer des postes de caissières.

Tout sera fait pour favoriser la production française, pour soutenir la valeur travail, d'un travail dignement payé. Ce sont les bases pour retrouver une économie prospère.

[1] Pour les communautés de commune existantes, les habitants trancheront par référendum.

[2] <https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/Rapports%20de%20mission/2024/Masse%20salariale%20et%20achats%20des%20collectivites%20territoriales.pdf>

[3] <https://www.lejdd.fr/economie/linfographie-du-jdnews-argent-public-ces-agences-detat-trop-couteuses-151359>

[4] <https://www.ifrap.org/budget-et-fiscalite/plus-de-23-milliards-de-subventions-publiques-aux-associations-par-et-quasi-pas-de-contrôle>

[5] <https://www.hatvp.fr/lobbying/actualites/le-foreign-agents-registration-act/>

[6] https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/desintox-non-francois-hollande-ne-touchera-pas-11-000-de-retraites_5658278.html

Programme en cours d'élaboration

Le programme Enseignement Restaurer l'École, redonner un avenir à nos enfants et à la France.

Participants : Véronique Bouzou enseignante, Aude Denizot enseignante, François X. enseignant.

Les constats

L'École française, autrefois fierté de notre pays et moteur de l'ascension sociale, est aujourd'hui en ruine. L'École n'accomplit plus sa mission : former des citoyens instruits et des adultes aptes à entrer dans la vie professionnelle.

Les causes de la baisse alarmante du niveau scolaire dans tous les domaines sont bien établies :

- Un nombre d'heures de Français et de mathématiques très insuffisant en primaire pour que chaque élève sache correctement lire/écrire/compter à la fin du primaire, un niveau en français insuffisant alors que c'est la clé de l'enseignement des autres matières. Inversement trop « d'activités » dévorent le temps nécessaire à apprendre.
- Un enseignement et des programmes globalement imprégnés d'une idéologie pédagogue en échec évident, qui rendent difficile l'apprentissage des élèves. Les mêmes méthodes qui ne fonctionnent pas sont utilisés depuis des décennies.
- Une autorité et une discipline bafouées qui font obstacle à l'activité d'enseigner et d'apprendre, conduisent à une perte de motivation des enseignants, à un manque de respect par les parents et les élèves, à un aquabonisme généralisé. Le numérique dans l'école peut engendrer des classes difficiles à gérer sans compter la difficulté d'apprendre avec un écran.
- Des enseignants découragés, qui n'ont plus toujours un niveau suffisant, des problèmes de recrutement car le métier est peu attractif aujourd'hui : problèmes aigus de discipline, baisse de niveau et de considération, salaires trop bas, aquoibonisme.

Les problèmes de l'enseignement sont dus à 3 causes majeures : les méthodes pédagogiques, la discipline et l'autorité, le traitement, la formation et le recrutement des enseignants.

Les solutions :

Pour que l'enseignement redevienne un secteur d'excellence de la France, des mesures fortes doivent être mis en place.

I Restaurer l'autorité et la discipline à l'école car il n'y a pas d'apprentissage sans respect.

. Le ministre donne pour mission aux chefs d'établissements le rétablissement de la discipline et la fin du pas de vague avec gratifications et sanctions en conséquence (dans les cas prévus, les directeurs s'adressent aux forces de l'ordre).

. Le ministre soutient rigoureusement les directeurs et le corps enseignant dans leur mission de rétablissement de la discipline et d'une autorité juste (avec pour les cas graves, la prise en charge des frais de justice).

. Instauration d'un cadre strict basé sur l'exemplarité des enseignants : maîtrise du sujet

enseigné, sérieux du maître, tenue vestimentaire et langage correct et respectueux, vouvoiement. Bannir copinage et démagogie.

. Pas de numérique à l'école hors salle d'informatique. Tous les manuels scolaires sont en papier, c'est une demande des élèves et des parents. Le téléphone portable reste obligatoirement dans les cartables, en classe et dans l'enceinte de l'école (sanctions).

. Suppression des organisations de classe désordonnées : retour à des classes structurées, élèves à leur place, enseignant dominant l'espace pédagogique depuis l'estrade.

. Une évaluation disciplinaire factuelle et sans concession (heures de colle réelles), tenue effective des conseils de discipline et exclusion de l'élève quand elle est justifiée, mise en place d'un dossier scolaire unique et complet, traçant le parcours de l'élève tout au long de sa scolarité.

. Embaucher des surveillants pour assurer la surveillance des élèves, des devoirs surveillés. Augmenter de 50% le nombre de surveillants coûte 500 millions d'euros par an.

Toutes ces mesures permettront le retour d'une autorité juste à l'intérieur de l'école.

II Retrouver un bon niveau scolaire

. Le gouvernement insistera auprès des parents sur le danger des téléphones portables type smartphone pour le développement des enfants avant 15 ans et sur le danger des écrans pour le développement des petits enfants.

Pour une école qui apprend, valorisation de l'effort et du travail bien fait, récompenses pour les élèves les plus méritants, redoublement décidé par le collège d'enseignants en conseil de classe.

Le conseil supérieur des programmes, qui propose, définit en fait sur demande du ministre les programmes, ne comprendra plus que des enseignants expérimentés et en activité, avec « une neutralité politique ». L'équipe ne comprendra plus de pédagogistes, de parlementaires et autres personnes déconnectées de l'enseignement au quotidien. Ceci permettra de faciliter enfin l'apprentissage pour les élèves avec des programmes cohérents, non redondants, sans idéologie pédagogue ou influence de lobbies divers et variés. Pas d'influence du wokisme par le biais d'associations diverses ou variées.

Pas d'éducation à la sexualité dans toute l'école mais un enseignement de la biologie reproductive en 5^{ème}.

Retour du récit national : l'histoire de France ne doit plus être enseignée sous le signe du dénigrement et de la repentance. Il faut redonner la fierté d'être Français. Être une Nation : avoir fait de grandes choses ensemble par le passé et vouloir en faire de grandes à l'avenir.

Maternelle/primaire :

. Un enseignement des fondamentaux en lecture, écriture et calcul dès la dernière année de maternelle.

. Un enseignement en primaire recentré sur l'apprentissage du français et des mathématiques, avec une heure d'histoire/géographie par semaine plus le sport. Augmentation importante du nombre d'heures de français et de mathématiques afin que tous sachent lire écrire compter correctement. Une petite phrase de morale à expliquer par le professeur en début de cours.

Collège :

. Si un élève n'a pas le niveau pour continuer en filière générale à partir de la 4^{ème}, il sera orienté vers une classe de filière professionnelle avec un programme général allégé et une préparation aux classes professionnelles. Cela évitera à des élèves de « se gâcher ».

Lycée :

. Dans la filière générale, fin des optionnalités avec le retour à trois branches principales : math/sciences, économie, littéraire.

. Retour d'un bac revalorisé sans contrôle continu.

. Revalorisation du travail manuel (filères professionnelles) :

Le gouvernement affichera son soutien au travail manuel, le revalorisera. La France manque de bons artisans et de bons techniciens, métiers qui plus est souvent bien rémunérés.

. Les lycéens en filières professionnelles pourront acquérir un diplôme qualifiant en deux ans pour un métier spécifique avec un CAP ou 3 ans pour un Brevet d'Etude Professionnel. Des passerelles pour pouvoir rejoindre le cycle plus classique seront toujours rendus possibles. Exemple : un élève en Brevet d'Etude Professionnel qui est méritant, peut postuler et passer en BTS.

. Des filières professionnelles d'excellence seront créées. Créer des filières d'artisanat et de compagnonnage.

III Enseignants.

Le recrutement d'enseignants motivés et en nombre suffisant sera facilité par une revalorisation des salaires et par le retour de la discipline et de l'autorité du maître à l'école.

. Le salaire net d'un professeur débutant est de 1,15 Smic contre 2,2 Smic au début des années 80.

Face aux difficultés de recrutement et au niveau de recrutement, le salaire des enseignants débutants sera revalorisé de 250 euros par mois pour atteindre 1900 euros net pour démontrer la volonté du gouvernement de revaloriser le métier de professeur. Coût de la mesure 500 millions d'euros pour revaloriser aussi les salaires des enseignements proches de ce niveau de paie. Les salaires nets des enseignants qui sont aujourd'hui très bas par rapport aux autres pays d'Europe seront revalorisés de 100 euros net par mois : le coût pour l'Etat est d'un milliard d'euros. Des mesures supplémentaires seront prises au fur et à mesure du redressement du pays pour tendre vers 2 Smic pour un débutant.

. Une évaluation des enseignants fondée sur leurs résultats, par des inspecteurs qui continuent à avoir une activité d'enseignant. Contrôle par les inspecteurs du suivi du programme par le professeur.

. Une infirmière scolaire à plein temps est nécessaire dans chaque établissement pour de nombreuses raisons : maladies des élèves, détecter les problèmes divers et variés des élèves si cela est possible. Recruter une infirmière par établissement coûte sur la base de leur salaire actuel 1,2 milliards d'euros par an.

. Des économies seront faites sur le personnel bureaucratique, très important en France par rapport à l'Allemagne.

Le programme Affaires étrangères

Laurent Henninger : historien, journaliste au magazine *Guerre & Histoire*, est l'un des meilleurs connaisseurs de la chose militaire en France.

Laurent Artur du Plessis : Laurent Artur du Plessis est un ancien journaliste du *Figaro Magazine*. Il écrit depuis plus de 20 ans des essais croisant notamment la géopolitique et l'économie.

Jacques Hogard : colonel (er), officier parachutiste de la Légion étrangère et des forces spéciales. Auteur de nombreux livres de géopolitique.

Fabrice Saint-Pol : capitaine de corvette (R), officier supérieur de Marine, fusilier-marin, référent ouvrages d'arts département de l'Ain, diplômé de l'Ecole des ponts.

Le constat :

Le monde est entré dans une ère de bouleversements qui s'annoncent gigantesques. De l'ambition de Trump de rompre avec la posture de « gendarme planétaire » qui était celle de son pays depuis la Seconde Guerre mondiale, à la montée en puissance de la Chine, de l'Inde, de la Russie et de nombre de pays du « Sud global », en passant par une crise démographique qui ne va pas toucher que l'Occident, sans oublier bien sûr les vagues migratoires. En bref, le monde tel qu'il fut agencé depuis quelques siècles a commencé à disparaître. La France a besoin d'une politique étrangère indépendante et intelligente.

Or, à la suite de la décision de Nicolas Sarkozy de réintégrer la France au sein du commandement intégré de l'OTAN, la politique et l'image de la France sur la scène internationale ne cessent de se dégrader.

Après la soumission aux intérêts nord-américains, voici l'ère de la politique spectacle, du « coup de com » égocentrique de Macron et de son « en même temps ».

Il n'y a plus d'axe bien défini, pas de stratégie dans la politique étrangère actuelle, devenue incohérente. Et cela, sans compter les multiples gaffes diplomatiques.

Macron a supprimé le corps diplomatique (le décret du 16 avril 2022 organise l'extinction de deux *corps* du ministère des Affaires étrangères). Au Quai d'Orsay désormais, la seule règle du copinage prévaut.

La place de la France dans les institutions internationales se dégrade.

Notre gouvernement n'a aucune vision stratégique et se livre à une communication effrénée tout autant que parfaitement creuse plutôt qu'à la mise en œuvre d'une vraie politique, ce qui conduit à une grave perte de crédibilité. Nous avons perdu tout rayonnement en Afrique, au Moyen Orient, en Amérique latine, en Europe.

La voie suivie actuellement est d'abandonner notre nation au profit du capitalisme mondialiste, du fédéralisme européen, de l'agenda 2030 de l'ONU. La France est particulièrement visée pour ce qu'elle représente, et ses oligarchies dominantes s'appuient sur la puissance d'un appareil idéologico-médiatique puissant, rôdé, pour contrôler les opinions.

Le monde est devenu particulièrement instable. Avec une guerre par proxy en Ukraine, le mondialisme anglo-saxon affronte la Russie de Poutine et, par extension, les BRICS, dont l'influence grandissante inquiète l'Occident. S'y rajoutent le conflit israélo-palestinien avec le risque de l'embrasement du Moyen-Orient, la montée de l'Islamisme radical conquérant, l'invasion migratoire incontrôlée, la commission européenne, omniprésente et omnipotente, la France soumise aux caprices de la technocratie mondialiste...

I Refaire entendre la voix de la France dans le monde

1/ les principes fondamentaux de la politique étrangère de la France

La France entend redevenir une puissance d'équilibre et de paix. Pour être une puissance, la France doit disposer d'une armée forte et d'une dissuasion nucléaire efficace. Elle refuse de s'affilier à un quelconque empire et défend ses intérêts en tant que nation. La France fait tout pour éviter les effets délétères des empires sur l'équilibre du monde. À cet égard, l'explosion de l'État-nation syrien auquel nous sommes en train d'assister constitue un crime international d'une extrême gravité.

La France prône la construction d'un ordre international de type westphalien, c'est-à-dire d'un monde multipolaire de nations libres et souveraines. Elle n'entend pas se poser en ennemie de quiconque et fera jouer sa diplomatie en proposant sa médiation pour apaiser les tensions entre adversaires, partout dans le monde. Elle œuvrera à la réintégration de la Russie dans le concert international des nations, pour mettre fin au contre-productif bannissement qui touche ce pays. Elle lancera enfin un dialogue avec l'organisation des BRICS.

Pour ce faire, la France doit retrouver sa souveraineté nationale. La nation est l'échelon le plus élevé où un peuple peut se reconnaître et faire société : la notion d'empire doit être combattue et rejetée. Le rayonnement culturel et intellectuel de la France doit être préservé et promu : nous devons être source d'inspiration sans imposer nos vues aux autres nations.

2/ Le plan d'urgence

- Exclure tout alignement systématique sur la position de nos alliés de l'OTAN et refuser toute ingérence étrangère (politique, économique ou culturelle). La France doit développer sa propre politique étrangère en fonction de ses principes et de ses intérêts. Il convient d'ailleurs d'explorer sans préjugé les possibilités d'alliances ou de coopérations multilatérales dans le reste du monde, notamment avec les BRICS.
- Sortir de sa dépendance vis-à-vis des organisations supra-étatiques visant à lui imposer sa conduite, en particulier :
 - Sortir de l'Union Européenne tout en préservant une coopération bilatérale avec les autres pays membres ;
 - Sortir du commandement intégré de l'OTAN.
- Se tenir à l'écart d'opérations de « gendarmes du monde ».
- Refuser systématiquement le principe de sanctions économiques à l'égard de pays tiers. Elles touchent les peuples sans atteindre leurs objectifs.
- Renforcer ses capacités de renseignement extérieur et rétablir la qualité professionnelle de son corps diplomatique. Reconstituer un corps diplomatique digne de ce nom, recréer une école de la diplomatie à la Française en s'appuyant sur des anciens reconnus pour former les nouvelles générations de diplomates, sensibilisés aux spécificités locales et régionales, rétablir le lien par l'écoute, le respect et l'équilibre des différentes parties prenantes, servir les intérêts de la France.
- Rétablir la puissance de son armée conventionnelle et préserver l'indépendance de sa composante nucléaire.
- Promouvoir une préférence européenne dans les coopérations et acquisitions en matière de matériels militaires, sur la base de la réciprocité. A cet égard, nous tenons à mettre en garde contre tout projet de coopération avec l'Allemagne qui tend toujours plus à léser les intérêts français ainsi qu'à piller nos savoir-faire.

II La France sur la scène internationale

1/ L'action diplomatique concrète

- Œuvrer pour un processus de paix non interventionniste dans le conflit russo-ukrainien : cesser toute livraison d'armes et tout appui opérationnel, exclure tout envoi de troupes d'interposition, rétablir des relations diplomatiques et économiques avec la Russie.

- Proposer notre intermédiation au Moyen-Orient, légitimée par notre histoire dans la région, en maintenant la position gaullienne d'équilibre à l'égard d'Israël et du monde arabe.
- Refuser de s'impliquer sans y avoir été invité dans le différend Chine-Taiwan. Ne pas adhérer au QUAD (Dialogue quadrilatéral pour la sécurité en zone Pacifique), tout en y demeurant observateurs car nous sommes présents dans la zone.
- Dénoncer les ingérences occidentales dans les processus démocratiques (Géorgie, Roumanie, Serbie, Kosovo, Bosnie-Herzégovine ...).
- Rétablir une coopération avec l'Afrique, sur la base du respect mutuel des intérêts économiques et en valorisant la francophonie.
- Redévelopper nos relations avec l'Amérique du Sud, et renforcer plus généralement nos coopérations avec les BRICS.
- Protéger nos départements et territoires d'Outre-Mer des ingérences étrangères visant à les déstabiliser, en particulier par le développement et la présence de notre Marine nationale.

2/ Diplomatie et politique de défense

Une diplomatie entendue et efficace ne peut se concevoir sans une composante militaire forte, appuyée sur une dissuasion militaire centrée sur sa composante nucléaire. Le constat est alarmant quant aux capacités (humaine et matérielle) de nos forces armées à remplir pleinement leurs missions.

Dans ce domaine, l'importance de l'industrie de défense est primordiale. Après le dépeçage organisé par Macron et la vente à des intérêts étrangers de notre industrie stratégique, il faut évoquer la possibilité de procéder à des nationalisations provisoires pour reprendre la main sur des entreprises sensibles et interdire leur session à des intérêts étrangers.

Une remontée en puissance de l'outil industriel militaire et des investissements nécessaires participent à la bonne santé économique de la nation. Il faut donc imposer une préférence française en matière de fournitures, tant pour l'industrie de la défense que pour la dotation des armées.

Pour être crédible, il faudrait doubler ou tripler les moyens mis à la disposition des armées. Nos moyens actuels sont sous-dimensionnés au regard de l'étendue du territoire national – tant métropolitain qu'ultra-marin – et du domaine maritime français.

Les investissements doivent se concentrer sur :

- l'industrie de la dissuasion nucléaire afin de maintenir l'indépendance et la crédibilité de notre force de dissuasion ;
- les capacités de défense aérienne anti-missile ;
- les services de renseignements et la cyberdéfense ;
- le développement de nouveaux systèmes d'armes : drones de toutes catégories, missiles hypersoniques ;
- une remise à niveau de la composante conventionnelle de nos armées (sous-armement de nos navires, en particulier les frégates, armement terrestre, chars, véhicules blindés) ;
- le développement des petites et moyennes entreprises du secteur de la défense avec l'importance grandissante des imprimantes 3D, doter l'armée d'imprimantes afin d'alléger leur logistique.

Mais le réarmement de la France ne saurait se limiter à l'acquisition de moyens matériels, aussi importants soient-ils. Il s'agit au moins autant de disposer d'un vaste et solide corpus intellectuel d'art militaire sous tous ses aspects, qui ne se contenterait pas de s'appuyer sur la connaissance de toute l'histoire militaire de l'humanité, mais s'orienterait

aussi et surtout sur le présent et l'avenir des guerres, en veillant soigneusement à ne pas limiter la réflexion à la mise en œuvre des matériels et systèmes d'armes. La tâche à accomplir est ici immense.

– Définir une stratégie, avec, en perspective, la publication d'un nouveau Livre Blanc, de grande profondeur intellectuelle et susceptible d'être valable pour de nombreuses années, à l'image de celui de 1972 et au contraire de tous ceux parus depuis.

– Rédiger un corpus doctrinal pour les trois armées ainsi que pour les actions interarmées, dans le double but de disposer de doctrines d'emploi pour toutes les armes et toutes les armées.

Le programme Immigration

Participants : Jérémy Barbot, Axel M , Pierre d'Herbais, Philippe Murer

La France subit des flux d'immigration de 500.000 personnes par an soit la population d'une ville comme Lyon ! On peut assimiler des individus, on ne peut pas assimiler des peuples. L'arrivée de flux d'immigration ininterrompue remet en cause nos mœurs, nos modes de vie, l'identité française. Une partie importante des flux d'immigration venant de pays musulmans crée un problème supplémentaire d'islam politique.

Il s'agit là d'un problème civilisationnel.

Enfin, l'immigration pose un problème de crise du logement (il faut bien loger 500.000 personnes de plus par an) et de crise du système d'éducation avec un nivellement par le bas du système scolaire en raison de la difficulté d'adaptation des nouveaux arrivants. La surreprésentation de l'immigration dans la délinquance et la criminalité pose enfin un problème sécuritaire.

Il est donc nécessaire pour la France d'arrêter les flux d'immigration. Les flux d'immigration ne sont pas un problème que pour l'Occident. Les pays d'Afrique du Nord subissent aujourd'hui des flux d'immigration de plus en plus importants et déstabilisants et une pression d'associations pro immigration contre l'avis de la population. Il y a de fortes réactions des populations dans ces pays. Cette situation est tout aussi anormale que celle que subissent les Français.

Rappelons que le droit en matière d'immigration est verrouillé par l'Union Européenne. En conséquence, l'arrêt des flux d'immigration nécessite la sortie de l'Union Européenne et de Schengen afin de retrouver la possibilité de garder nos frontières et de changer le droit migratoire à l'échelle nationale.

1/ Comment arrêter les flux d'immigration illégaux ?

. En 1960, il y avait 3.500 demandeurs d'asile par an en France contre 130.000 par an aujourd'hui. Le droit d'asile est devenu une véritable filière d'immigration. **Le droit d'asile doit être limité à l'asile politique**, aux personnes pourchassées pour leurs idées politiques comme c'était le cas en 1960. Remarquons qu'aujourd'hui 30% des demandes d'asile sont acceptées mais que faute d'être capable de les renvoyer, la France conserve la quasi-totalité des personnes qui demandent l'asile.

. Avec la sortie de l'Union Européenne et la fin de Schengen, la France pourra surveiller ses frontières nationales, empêcher les migrants illégaux de pénétrer sur le territoire français.

Des garde-frontières devront être déployés à tous les postes routiers, ferroviaires, portuaires.

Les bateaux des associations (SOS Méditerranée...) transportant les migrants seront suivis par satellite. Si ces bateaux accostent dans un port français, les personnes seront soignées à bord puis renvoyés dans le port sûr le plus proche où auraient dû être débarqués les migrants. Les associations violant le droit de la mer (amener les migrants en France et non dans le plus proche port sûr) seront dissoutes si elles sont françaises ou interdites des ports français si elles sont étrangères.

L'Etat donnera tous les moyens humains et financiers à l'OFPPA et à la CNDA pour traiter rapidement les demandes d'asile. Les demandeurs d'asile passent aujourd'hui en moyenne treize mois en France avant d'obtenir ou de se voir refuser le statut de réfugié. La longueur du jugement permet aux demandeurs d'asile de s'installer en France. Seule les demandes d'asile politique seront acceptées ce qui rendra les procédures beaucoup plus simples et rapides.

. L'Etat a externalisé à des associations l'aide aux migrants. Ces associations regorgent de personnes immigrationnistes qui donnent aux migrants des astuces juridiques (mentir, déchirer ses papiers...) pour que leur demande d'asile soit illégitimement acceptée. L'Etat reprendra en main cette aide et supprimera les subventions aux associations d'aide au migrant.

. **L'AME sera supprimée et remplacée par une aide médicale d'urgence.** Quand un tiers des Français renoncent à se soigner faute d'argent, il est anormal que des demandeurs d'asile bénéficient de soins gratuits en France sauf cas d'urgence.

. Concernant les « mineurs isolés » qui coûtent très cher à l'Etat (2 milliards d'euros par an) et posent de gros problèmes de délinquances et de criminalité, des tests osseux seront faits pour que nombre de majeurs ne soient pas illégitimement protégés comme étant mineurs par la loi française. « Les mineurs isolés » seront renvoyés dans leurs pays d'origine, ils n'ont rien à faire sur notre sol.

. **Le dernier point crucial est de renvoyer effectivement dans leur pays les demandeurs dont l'asile est rejeté.** Certains pays comme l'Algérie ou le Maroc ne délivrent pas les laissez-passer consulaires et refusent leurs ressortissants. C'est un procédé scandaleux. La France livrera un bras de fer total avec les pays refusant de reprendre leurs ressortissants. Ces pays se verront successivement supprimer les possibilités d'obtenir des visas, des transferts de tous les flux financiers de la France vers ces pays (flux d'argent des immigrés vers leur pays d'origine, pensions de retraite payées dans ces pays, aide au développement...), enfin leurs importations seront massivement taxées. Les biens des dirigeants voyous qui refusent l'application du droit international pourront être saisis. Il faut être prêt à aller jusqu'au bout avec ces pays sinon la France ne pourra jamais renvoyer les demandeurs d'asile chez eux. Trump l'a fait avec succès en employant les grands moyens avec la Colombie (taxation élevée des produits colombiens).

2/ Comment arrêter les flux d'immigration légaux ?

L'immigration légale (350.000 titres de premier séjour chaque année) se fait par 3 branches principales : le regroupement familial, les étudiants étrangers, le travail.

. **Immigration par regroupement familial** : mettre fin au regroupement familial qui permet à un immigré de nationalité étrangère de faire venir sa famille, ses enfants ce qui démultiplie l'immigration.

. **Suppression du droit du sol** en métropole comme en Outremer : l'enfant d'une personne étrangère naissant sur le sol français n'aura pas la nationalité française de façon automatique. Le droit du sol donnant la nationalité française à des enfants même si la mère arrive en France juste au moment de l'accouchement permet à toute une famille de rester indéfiniment en France, qu'elle soit arrivée de manière légale ou illégale.

. **Etudiants étrangers** : 110.000 étudiants étrangers viennent faire leurs études chaque

année en France. Il y a 400.000 étudiants étrangers en France en 2024, ce nombre a doublé en 25 ans. Le coût pour la France est de 10.000 euros par étudiants soit 4 milliards d'euros ! Nombre d'étudiants étrangers, d'origine africaine, veulent rester définitivement en France après leurs études.

Réduire drastiquement le nombre d'étudiants étrangers, qui devient une filière d'immigration à part entière, est nécessaire. Des quotas d'étudiants étrangers seront décidés par le gouvernement, pays par pays. L'objectif est de diviser par deux le nombre d'étudiants étrangers et de se concentrer sur la venue d'étudiants étrangers d'élite en fin de cursus. Les permis de séjour se termineront lors de la fin des études et ne seront pas renouvelés, obligeant les étudiants étrangers à rentrer chez eux. Ils pourront revenir par la suite pour le travail si les lois françaises le permettent (cas particuliers).

. **Immigration de travail** : selon les chiffres du gouvernement français, l'immigration de travail concerne 50.000 personnes par an. Dans un pays aux 6 millions de personnes inscrites à France Travail, faire venir des étrangers pour travailler en France est une indignité envers les Français. Comme en Suisse, il faudra un permis de travail pour faire venir un étranger pour travailler en France. Ces permis de travail seront réservés aux métiers qualifiés et ne pourront être donnés que si aucun Français n'est disponible pour ce travail.

. **Suppression du RSA pour les personnes de nationalité étrangère** : un étranger qui ne peut pas subvenir à ses besoins n'a pas à rester sur le sol français en vivant de la charité publique.

. **Une indemnité de retour de 30.000 euros par étranger** voulant retourner définitivement dans son pays sera donné. Il n'y aura pas de retour possible en France pour cette personne : aucun visa ne pourra plus être délivré.

Immigration pour soin : au nom de l'accueil humanitaire, le gouvernement français a octroyé une possibilité à des étrangers d'immigrer pour se faire soigner gratuitement. Ceci sera dorénavant impossible. Il est indécent de faire venir des étrangers pour les soigner quand les Français n'arrivent pas à se soigner.

Lutte contre l'islamisme.

L'islamisme est porté aujourd'hui par les Frères musulmans dans une stratégie d'entrisme bien rôdé. Cette organisation panislamiste conservatrice est considérée comme terroriste par plusieurs pays : Égypte, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Russie...

La France doit aussi simplement interdire les Frères musulmans et toutes les associations proches des frères musulmans.

Dans les mosquées, les Renseignements Généraux vérifieront que les prêches ne sont pas contraires à nos lois et à la Constitution avec des interférences déplacées du religieux sur le temporel : renvoi ou interdiction d'exercer de tout imam prêchant des idées qui sont en opposition avec les principes fondamentaux français (inégalités hommes-femmes, charia, propagation de la violence ...). Interdiction de financement par un pays étranger des mosquées en France. Les prêches doivent être faits en français, le français étant la langue de la République.

Le port du voile sera interdit aux mineurs.

Toute liste électorale clairement communautariste ou dont le projet est lié, porté par la religion sera interdite en France aux élections municipales et aux autres élections. Cela n'interdit pas les mouvements politiques tels que les partis démocrates chrétiens qui séparent bien le pouvoir spirituel de l'église et le pouvoir temporel de l'Etat.

Uncategorized

PDF

En savoir plus

Commission

- Affaires étrangères
- Agriculture
- Culture
- Défense
- Écologie
- Économie
- Institutions
- Instruction
- Justice-Police
- Réforme de l'Etat
- Santé
- Union Européenne

L'association

- Le Projet
- Le Comité des sages et les Commissions
- Les Chartes
- Notre socle commun
- Les prochains évènements

Informations

- Plan du site
- Confidentialité
- Mentions légales

Coordonnées

- ✉ contact@mouvementpolitiquecitoyen.fr
- 📍 Mas de Bellevue, route de Tarascon, 13910 MAILLANE

Contactez-nous